



Efforts et Avantages de
l'Intégration du Genre dans
le Secteur de l'Énergie Renouvelable
de la SADC





Efforts et Avantages de l'Intégration du Genre dans le Secteur de l'Énergie Renouvelable de la SADC



Communauté de développement de l'Afrique australe
Division de l'énergie, Secrétariat de la SADC,
SADC House, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana
Tél. (+267) 395186 ; Email Registry@sadc.int
Site Web www.sadc.int

Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe
Institut régional de développement économique (REDI)
Julius K. Nyerere House, 15 Downie Avenue, Belgravia
Box 5690, Harare, Zimbabwe
Tél. (+263 4) 791 141/791143; Email Redi@sardc.net
Site Web www.sardc.net - Connaissances pour le développement

© SADC, SARDC, 2016
Encadrés, tableaux et figures spécifiés.

ISBN 978-0-7974-7356-0

Cet ouvrage est accessible en ligne par l'entremise de la bibliothèque virtuelle de l'Afrique australe du SARDC www.sardc.net Connaissances pour le développement, qui est lié au site Web de la SADC www.sadc.int.

Tous droits réservés. Le contenu de cet ouvrage peut être cité en mentionnant les auteurs et éditeurs partenaires, mais ne peut être reproduit, dans son intégralité ou partiellement, sans la permission des détenteurs des droits d'auteur.

Citation: SADC, SARDC. 2016. *Efforts et avantages de l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie renouvelable de la SADC*. SADC, SARDC. Gaborone, Harare.

La désignation des entités géographiques, l'usage de tous les noms dans le présent ouvrage et la présentation des données ne sont pas l'expression d'un avis quelconque de la part de la SADC et du SARDC sur le statut juridique de tout pays ou territoire, ou domaine de son autorité, ni le tracé de ses frontières ou limites.

Services de rédaction et de production par la SARDC Publishing
Conception de la couverture et du texte par la maison d'édition du Centre SARDC (Tonely Ngwenya, Madanhi Anisha).

Ce document a été produit dans le cadre d'un projet financé par l'Agence autrichienne de développement/la Coopération autrichienne au développement. La responsabilité du contenu de cette publication relève entièrement de l'auteur; les informations et les avis exprimés ne représentent pas l'avis officiel de l'Agence autrichienne de développement/la Coopération autrichienne au développement.



L'ÉNERGIE joue un rôle central dans le programme de développement de la région de la SADC.

L'accès à l'énergie abordable, fiable et moderne est essentiel pour faire avancer le programme d'industrialisation et relever les défis liés au développement tels que la pauvreté, les inégalités entre les sexes et la sécurité alimentaire. L'accès à l'énergie peut être considéré comme un facteur de libération pour les femmes et un facteur clé permettant aux femmes de jouer un rôle égal dans le développement de toute la Région.

La plupart des femmes et des filles dans la région de la SADC passent leur temps à vaquer à des tâches de base qui prennent du temps, sont non rémunérées et très laborieuses telles que la collecte de combustibles de biomasse, sans accès à des services énergétiques modernes. Ces conditions ne font qu'aggraver les inégalités entre les sexes sachant que de nombreuses femmes, en particulier dans les zones rurales et péri-urbaines, ne peuvent pas accéder à des emplois salariés, à l'enseignement ou à des occasions d'affaires en raison de ces responsabilités. Celles-ci limitent également les possibilités d'interaction sociale et politique des femmes à l'extérieur du ménage.

Dans tous les États membres de la SADC, les femmes et les filles sont en grande partie responsables de la gestion du ménage et des activités communautaires, y compris la fourniture de l'énergie, généralement dans les zones rurales et péri-urbaines, et sont donc les productrices d'énergie primaire ainsi que les usagers finals au niveau des ménages. La participation restreinte des femmes à la conception de systèmes d'énergie domestique, à la prise de décisions et leur accès restreint aux ressources aux niveaux national et régional posent un défi majeur dans le lien entre l'énergie et les femmes. La tendance régionale au niveau décisionnel essentiel est plus encline à l'égard des hommes du fait que les femmes occupent moins de 10% de la plupart des structures de gouvernance, à cet égard.

Les femmes sont affectées de manière disproportionnée par les défis liés à l'accès aux sources énergétiques modernes par rapport aux hommes. Cette situation a influé sur le processus de développement, notamment l'énergie, puisque le développement durable ne peut pas être atteint alors que la moitié de la population ne jouit pas de pleins droits ni de droits égaux aussi bien en droit que dans la pratique. La Région doit élaborer des mécanismes axés sur la suppression des inégalités dans le secteur énergétique et l'élargissement du rôle des femmes dans le développement ainsi que la mise en œuvre de solutions énergétiques.

La production, l'approvisionnement, le transport et la distribution de l'énergie concourent à perpétuer les déséquilibres entre les sexes, en particulier pour les femmes vivant dans les zones rurales. La principale source énergétique pour les populations rurales dans la plupart des États membres de la SADC est la biomasse qui peut être obtenue à plus de cinq kilomètres des propriétés familiales. Cette situation nuit aux femmes, non seulement en raison de longues distances qu'elles parcourent à pied mais également les lourdes charges de bois de chauffe que les femmes transportent d'habitude sur leurs têtes peuvent porter atteinte à leur santé physique et leur bien-être. Dans certaines situations où la collecte du bois de chauffe est limitée par la réglementation officielle, les femmes sont plus vulnérables au harcèlement sexuel ou aux amendes pour collecte illégale de bois de chauffe.

L'énergie a été reconnue à l'échelle planétaire comme l'objectif du Millénaire pour le développement manquant, mais il est repris comme objectif no. 7 parmi les nouveaux Objectifs du développement durable (ODD) convenus en 2015. L'accès à l'énergie par tous est l'un des principaux objectifs fixés par l'Union africaine dans le cadre de l'Agenda 2063.

Au niveau régional, le Traité de la SADC vise la parité des sexes et le Plan directeur du développement de la SADC, à savoir le Plan indicatif stratégique de développement régional (RISDP), identifie le genre et l'énergie comme un domaine essentiel du développement et de l'intégration régionaux. Le RISDP révisé 2015-2020 souligne clairement l'importance d'atteindre la parité entre les sexes à tous les niveaux ainsi que de veiller à l'intégration du genre dans tous les secteurs.

Le cadre actuel de la politique énergétique de la SADC est détaillé et met l'accent sur la disponibilité des services énergétiques suffisants, fiables et moins coûteux. Il aborde les objectifs plus larges de la SADC qui englobent l'attraction des investissements et la promotion de la compétitivité et du commerce comme moyens d'éradiquer la pauvreté, alignés sur l'utilisation écologiquement durable des ressources énergétiques.

Les principaux instruments de la politique énergétique dans la région de la SADC sont:

- ♦ Le Protocole de la SADC sur l'énergie (1998);
- ♦ La Politique et stratégie de coopération en matière d'énergie de la SADC (1996);
- ♦ Le Plan d'action énergétique de la SADC (1997) et (2000);
- ♦ La Stratégie régionale d'accès aux sources énergétiques et le Plan d'action de la SADC (2010).

Le protocole reconnaît le rôle important des femmes et des hommes dans l'implémentation des programmes d'énergie et exhorte les États membres à "veiller à ce que le développement et l'usage de l'énergie prennent en compte les réalités du genre de la Région." Au titre des Lignes directrices pour la coopération, le Protocole reconnaît également que la dimension du genre est l'une des principales questions socio-économiques auxquelles la politique énergétique de la Région doit répondre. Par ailleurs, le Protocole de la SADC sur le genre et le développement et le Traité de la SADC visent directement à faciliter l'autonomisation des femmes et une influence positive sur les intérêts équilibrés entre les sexes.

La promotion de la participation communautaire à la formulation et la mise en œuvre de politiques accordant une attention particulière à la dimension du genre est mise en évidence dans le Protocole de la SADC sur l'énergie. D'autres questions sont le commerce de l'énergie, la planification intégrée des ressources, l'efficacité et la conservation de l'énergie, la gestion du côté de la demande, la tarification de l'énergie, la participation du secteur privé et d'autres acteurs non étatiques, la concurrence énergétique, la formation et le renforcement des capacités, l'investissement et le financement, et l'environnement.

L'abondance de ressources d'énergies renouvelables disponibles dans la région de la SADC offre une excellente occasion d'augmenter l'accès aux énergies modernes et doit permettre de surmonter les déséquilibres entre les sexes dans le secteur. Un meilleur accès à l'électricité et l'accès aux combustibles de cuisson modernes peuvent profiter à la santé et à l'environnement.

Nous devons, par conséquent, davantage utiliser et développer des sources d'énergies renouvelables. Cela pourrait se faire en relevant certains défis qui continuent d'entraver et de limiter les niveaux de pénétration des énergies renouvelables et l'utilisation dans toute la Région. Ces défis comprennent l'utilisation inadéquate de cadres législatifs et réglementaires efficaces qui pourraient appuyer le développement des marchés.

La 34e réunion des Ministres de l'énergie de la SADC tenue en juillet 2015 en Afrique du Sud avait déjà amorcé la transition vers l'énergie renouvelable en prenant une décision historique de créer un Centre régional de la SADC pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (SACREEE). Le Centre devrait baliser le terrain pour promouvoir l'adoption de sources et des technologies d'énergies renouvelables en Afrique australe.

Nous sommes ravis de présenter cet ouvrage intitulé *Efforts et Avantages de l'Intégration du Genre dans le Secteur de l'Énergie de la SADC*, qui documente certaines expériences et pratiques efficaces tirées des initiatives déjà entreprises par les quinze États membres de la SADC.

L'objectif est d'établir une solide base de données probantes sur les avantages de l'intégration du genre dans le secteur qui sera utile aux États membres de la SADC et à d'autres acteurs dans le secteur de l'énergie au fur et à mesure qu'ils progressent vers la mise en œuvre de leurs engagements à l'intégration du genre à tous les niveaux et dans toute la programmation conformément aux objectifs régionaux, continentaux et mondiaux.

Nous apprécions nos rapports de longue date en qualité de partenaire de connaissances du Secrétariat de la SADC et notre travail ensemble sur cette initiative, par l'intermédiaire de la Division de l'énergie, pour produire cet ouvrage unique en son genre.

Nous tenons également à remercier l'Agence autrichienne de développement pour son soutien constant et son concours au développement durable en Afrique australe grâce au financement de cette importante initiative.

Cet ouvrage traduit l'esprit de coopération et de partenariat qui renforce les efforts collectifs des populations d'Afrique australe destinés à réaliser la vision d'un avenir commun au sein d'une communauté régionale.

Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC)

Août 2016

CONTENU



PRÉFACE	3
CONTENU	5
ACRONYMES	6
REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION	8
1 APERÇU DU GENRE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA SADC	9
2 DIMENSIONS SEXOSPÉCIFIQUES DE L'ACCÈS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES	14
3 CADRES INSTITUTIONNELS SENSIBLES AU GENRE	18
4 PRATIQUES EFFICACES DANS L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	25
5 AVANTAGES DE L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE	30
6 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	33
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	36
Liste des tableaux	
Tableau 1.1 Sommaire de politiques, de programmes et de lois liés à l'énergie renouvelable dans la SADC	12
Tableau 2.1 Impact de la cuisson aux combustibles solides sur la pollution de l'air domestique au sein de la SADC, 2012	16
Tableau 3.1 Instruments d'énergie renouvelable dans les États membres de la SADC	21
Tableau 3.2 Structure de gouvernance de l'adhésion à l'Association régionale des régulateurs d'électricité d'Afrique australe (RERA)	22
Tableau 3.3 Services publics membres du SAPP	23
Tableau 4.1 Liens entre l'énergie et le genre dans les politiques des pays de la CEDEAO	27
Tableau 5.1 Besoins en énergie répondant aux besoins et problèmes des femmes	30
Liste des figures	
Figure 1.1 Ressources énergétiques, pays du Continent	9
Figure 3.1 Quatre piliers du RISDP révisé	20



ACRONYMES

AFREA	Accès à l'énergie renouvelable en Afrique
AFREC	Commission africaine de l'énergie
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CSI	Cadre stratégique d'implémentation sur le genre et le développement
ECREEE	Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO
ECOW-GEN	Programme de la CEDEAO sur l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie
ER	Énergie renouvelable
PSE	Plan du secteur de l'énergie
EREP	Politiques en matière d'énergie renouvelable de la CEDEAO
GTE	Groupe thématique de l'énergie
PAG	Plan d'action pour la parité hommes-femmes
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
ICS	fourneaux améliorés
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
UFM	Union du fleuve Mano
MW	Mégawatt
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
PV	Photovoltaïques
REASAP	Stratégie et Plan d'action régionaux pour l'accès aux énergies renouvelables
RCER	Régime collectif d'électrification rurale
ODD	Objectifs de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel de
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RERA	Association régionale des régulateurs de l'électricité d'Afrique australe
RIDMP	Plan directeur de développement des infrastructures régionales
RISDP	Plan indicatif stratégique de développement régional
RIO+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)
SACREEE	Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la SADC
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SARDC	Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe
SAPP	Pool énergétique d'Afrique australe
SE4ALL	Énergie durable pour tous
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
TER	Technologies d'énergie renouvelable
TWH	Térawatts
UFG	Unités focales du genre
WACCA	Alliance pour la cuisson propre d'Afrique de l'Ouest

REMERCIEMENT



L'Institut régional de développement économique et l'Institut pour l'égalité entre les sexes du Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC) reconnaissent le soutien et l'apport des institutions et des particuliers à la production de cet ouvrage intitulé *Efforts et Avantages de l'Intégration du Genre dans le Secteur de l'Énergie renouvelable*.

Cet ouvrage a été élaboré par une petite équipe d'auteurs et de réviseurs travailleurs, spécialistes en genre ou énergie, à savoir Nyarai Kampilipili, Idaishe Chengu, Kizito Sikuka et Danai Majaha, sous la direction de Joseph Ngwawi, le chef du REDI, et de M. Sikuka, son adjoint.

Nous reconnaissons également avec une profonde gratitude les conseils du Directeur exécutif du SARDC, Munetsi Madakufamba, qui a soutenu tout le processus d'élaboration depuis la conceptualisation de l'initiative jusqu'aux idées et à l'analyse éclairée; Phyllis Johnson, directeur fondateur et de projets spéciaux du SARDC pour sa participation active à l'examen technique et pour son œil averti à l'exactitude des faits et la présentation; et Dambudzo Jambwa, chef de services financiers du SARDC, pour sa connaissance approfondie des questions liées au genre et des questions financières.

Des remerciements particuliers pour le travail de création s'adressent à l'équipe de conception et d'édition du SARDC, composée de Tonely Ngwenya, d'Anisha Madanhi, de Shirley Pisirai et de l'étudiante stagiaire, Ntombikamama Moyo, qui ont travaillé pour assurer un produit engageant qui est présenté de manière attrayante et accessible.

Nous exprimons notre gratitude à l'Agence autrichienne de développement pour sa généreuse aide financière offerte à la recherche, au développement et à la production de cet ouvrage dans le cadre d'une initiative de projet plus vaste.

Nos vifs remerciements vont droit à toutes les institutions et les personnes qui ont appuyé la préparation de cet ouvrage et dont les noms n'ont pas été évoqués pour leur contribution remarquable et leur rôle central. Nous vous remercions sincèrement pour votre soutien crucial. Nous osons espérer que nous avons rendu justice au sujet, que le produit est utile et qu'il répond et dépasse vos attentes.

SARDC
Août 2016



INTRODUCTION

Efforts et Avantages de l'Intégration du Genre dans le Secteur de l'Energie Renouvelable de la SADC

Cette publication a été développée comme une ressource de la connaissance pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes dans le secteur de l'énergie renouvelable de la SADC qui sont éclairés et renforcés par la fourniture d'une analyse fiable, permettant la capacité de faciliter l'intégration du genre. Les efforts entrepris par les Etats Membres de la SADC jusqu'ici sont documentés, aussi bien que les avantages de l'intégration du genre dans le secteur de l'Energie renouvelable.

L'équité et l'égalité du genre sont un domaine principal d'attention dans le programme d'intégration et les Etats membres de la SADC ont soutenu le principe fondamental que les femmes et les hommes doivent être engagés dans la prise de décision à tous les niveaux et dans tous les domaines du développement socio-économique conformément au Traité de la SADC.

Les cadres d'égalité de genres tels que le Protocole de la SADC relatif au genre et au développement ont l'objectif "de prévoir l'autonomisation des femmes, éliminer la discrimination et réaliser l'égalité et l'équité de genres par le développement et la mise en œuvre de la législation, des politiques, des programmes et des projets sensibles de genre." Le Protocole contient des articles sur la justice économique et l'autonomisation des femmes qui sont appropriés au secteur de l'énergie.

Cette intervention vise à éclairer le développement et la mise en œuvre de la Stratégie de l'énergie renouvelable et du plan d'action qui donne suite au cadre du Plan Indicatif Stratégique de développement Régional révisé de la SADC (RISDP) (2015-2020). Cette intervention est également en conformité avec les initiatives des Nations Unies sur l'énergie durable pour tous (SE4ALL).

Au niveau régional, les stratégies et les politiques incluent le Plan Directeur de développement régional d'infrastructure de la SADC (2012), le RISDP révisé (2015), et le Protocole de la SADC relatif à l'Energie (1996). Les politiques énergétiques récentes, dont certains sont toujours en cours de développement, incluent:

- ♦ Stratégie Régionale et Plan d'Action d'Accès à l'Energie;
- ♦ Instrument de la SADC sur la prise de décision sur le Biocarburant;
- ♦ Cadre pour les Biocarburants Durables; et,
- ♦ Stratégie et Plan d'Action de la SADC sur l'Energie Renouvelable.

En avril 2015, la SADC a approuvé la Stratégie et la Feuille de route sur l'Industrialisation, qui identifient l'énergie comme catalyseur principal d'un processus inclusif pour industrialiser la région qui fait participer des femmes aussi bien que les hommes.

Cette publication identifie des stratégies sensibles au genre dans le sous-secteur de l'énergie renouvelable et évalue combien sensibles celles-ci sont à améliorer l'accès pour des femmes. Des pratiques efficaces pour l'intégration du genre dans l'énergie renouvelable sont tirées de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'ouest, qui sont bien avancées dans le développement des réponses à cet égard, pour permettre aux Etats membres de la SADC de tirer des exemples pour éclairer l'élaboration et la mise en œuvre de politique.

En traçant des efforts pour intégrer le genre dans le secteur de l'énergie renouvelable de la SADC dans les Etats membres et en documentant des avantages, quelques initiatives significatives ont été identifiées, mais il peut y avoir d'autres qui ont échappé à notre attention. C'est un nouveau domaine de mise en œuvre et d'étude, avec beaucoup d'initiatives naissantes, et la présentation est donc indicative plutôt qu'approfondies.

de 40 pour cent de la population vivent dans les zones urbaines, où il y a généralement un plus grand accès à l'électricité.

L'électricité à la SADC est produite principalement par les ressources thermiques ou hydro-électriques. Actuellement le charbon est l'épine dorsale de la production d'électricité dans la région et une part significative de la ressource est affectée à l'exportation. La région a une grande réserve d'hydroélectricité peu coûteuse, particulièrement du réservoir d'Inga en RDC et le barrage de Kariba à la frontière de la Zambie/Zimbabwe, aussi bien que de grandes réserves de charbon bon marché au Botswana, au Mozambique, en Afrique du Sud et au Zimbabwe.

Le bois est la plus grande ressource énergétique de biomasse mais d'autres sources de biomasse incluent les cultures vivrières, l'herbe, les usines de bois, les résidus de l'agriculture ou de la sylviculture, les algues riches en pétrole et le composant organique des déchets municipaux et industriels. L'utilisation des ressources énergétiques de biomasse telles que les déchets agricoles peut réduire le coût de traitement des déchets.

La plus grande population des personnes qui utilisent la biomasse dans la région est dans des secteurs ruraux. Les pays qui ont les parts les plus élevées de la consommation en bois et de charbon de bois pour préparer sont la RDC, Madagascar, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie et le Zimbabwe. En Zambie 80 pour cent de ménages se fient sur la biomasse pour des besoins énergétiques. Pour le Zimbabwe, l'utilisation de carburant de biomasse s'élève actuellement à 66 pour cent de la consommation d'énergie totale. L'utilisation est plus élevée au Malawi avec 98 pour cent de la consommation d'énergie totale au niveau de ménage.

Par comparaison, les pays qui ont la plus basse part sont l'Île Maurice, Seychelles et l'Afrique du Sud, qui ont des stratégies bien établies de distribution en détail et des taux élevés d'accès à l'électricité, au gaz de pétrole liquéfié (LPG), au pétrole et au charbon.

La moyenne régionale pour l'usage des combustibles solides en 2013 à la SADC (61.2 pour cent) était considérablement inférieure que pour la région de la CEDEAO (85.7 pour cent), dû principalement à la faible utilisation en Île Maurice, aux Seychelles et en Afrique du Sud. Ne comptant pas ces trois pays, les chiffres de la SADC s'élèvent à 80.9 pour cent, plus près de la moyenne de la CEDEAO (REN21, 2015).

Le gaz naturel devient plus significatif au secteur de l'énergie de la région comme le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et la République Unie de Tanzanie développent des gisements de gaz naturel dans leurs pays respectifs (SARDC, 2010). Les nouvelles découvertes de gaz naturel par les compagnies de pétrole internationales au Mozambique et en Tanzanie pendant la décennie passée ont suscité l'intérêt d'investisseur pour cette région précédemment sous-explorée. Le secteur secondaire émergent de pétrole et de gaz est cependant infesté par des prix volatils et bien que la région soit dotée de quelques ressources de pétrole et de gaz, ces derniers ne sont pas directement disponibles à la région due aux engagements étrangers ou au manque d'infrastructure nécessaire pour exploiter, traiter, stocker et distribuer dans toute la région.

En ce qui concerne l'énergie durable et l'impact croissant des combustibles fossiles, l'énergie renouvelable est devenue un sous-secteur important, à la fois, dans la région de la SADC et à travers le monde. Les technologies telles que l'hydro-électricité, les combustibles organiques, le vent, l'énergie solaire offrent des opportunités vastes pour une région qui aspire à l'industrialisation au développement de l'infrastructure, un processus affirmé sur la consommation d'énergie.

Les services d'énergie renouvelables, par exemple, peuvent offrir les avantages sociaux et économiques tangibles aux populations rurales non servies par des raccordements au réseau. Quand l'énergie renouvelable est disponible à un coût accessible, elle peut être appliquée aux utilisations productives et contribuer à la réduction de la pauvreté dans les secteurs marginalisés. En outre, les sources d'énergie renouvelables sont localement des sources indigènes disponibles et améliorent donc l'indépendance énergétique en limitant la dépendance à l'égard des importations des combustibles fossiles. L'autosuffisance énergétique réduit l'exposition à la volatilité des prix et d'approvisionnement d'importer l'énergie, et atténue l'impact économique négatif de la volatilité (IRENA, 2013).





L'énergie renouvelable représente juste 23,5 pour cent de la production totale d'électricité, et l'Afrique australe produit actuellement environ 74 pour cent de son électricité des stations à charbon. Exceptée l'hydro-électricité, cela représente environ 20 pour cent de la production de l'énergie totale de la SADC, car d'autres énergies renouvelables telles que le vent et solaire ne sont pas considérées comme contributeurs majeurs aux besoins de l'électricité de la région.

Les Etats membres de la SADC ont fixé un objectif pour augmenter la contribution d'énergie renouvelable à la fourniture d'électricité à 27 pour cent d'ici 2020 et 29 pour cent d'ici 2030. Cette cible est fixée dans le contexte de plus d'usines de production d'hydro-électricité prévues pour la construction au Mozambique, en RDC, Lesotho, et le long du fleuve Zambèze. Dans la partie nord de la région de la SADC, on s'attend à ce que le Projet du Réservoir d'Inga en RDC ait une capacité de production de 40.000 mégawatts (MW) à l'accomplissement. Le barrage de Kariba à la frontière de la Zambie/Zimbabwe, au milieu du système régional des installations hydro-électriques, a la capacité théorique de produire plus de 1,600MW d'électricité aux deux pays. Le lien de Cahora Bassa fournit 1,920MW de la capacité de transport d'énergie d'une usine d'hydro-électricité sur le fleuve Zambèze au centre de Mozambique.

Le plan d'énergie dans le Plan Directeur de développement régional d'infrastructure (RIDMP) propose que la capacité additionnelle au-delà de 2027 devrait être basée sur une combinaison d'énergie hydraulique, vent et solaire. A part l'hydro-électricité, la SADC estime que l'addition majeure de la capacité d'énergie renouvelable sera de l'énergie éolienne, suivie de photovoltaïque solaire (PV). L'intérêt pour des technologies d'énergie photovoltaïque et éolienne est à la hausse, allant de panneau photovoltaïque de petite taille de ménage aux installations à grande échelle. Nombreux projets solaires de petite à grande échelle et éolienne sont déjà en place ou atteignent la clôture financière, soutenue par des innovations de tarif et des incitations fiscales.

L'Afrique du Sud a installé les centrales solaires à travers le projet solaire Array à la Jasper Wind Farm dans le Northern Cape et à la Jeffrey's Bay Wind Farm y produisant 96MW et 138MW, respectivement. Les nouveaux projets de développements en Zambie ajouteront environ 1,200MW d'énergie solaire au réseau national. Au Botswana, le potentiel de l'énergie solaire est élevé tandis que le potentiel de l'énergétique éolienne est modéré. Le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie et le Zimbabwe démontrent également l'engagement du gouvernement à utiliser l'énergie renouvelable pour l'électricité sur réseau.

Les études géologiques récentes ont fourni la preuve que le Malawi, le Mozambique et la Tanzanie ont un potentiel énorme pour l'énergie géothermique, qui pourrait réduire la forte dépendance vis-à-vis de l'hydro-électricité et les combustibles fossiles, bien que les sources de pétrole et gaz développées récemment dans les régions côtières fournissent le revenu nécessaire de développement. L'énergie géothermique est indigène, favorable à l'environnement, et une technologie qui a été insuffisamment utilisée.

Le gisement géothermique à proximité du lac Natron en Tanzanie permettrait à la charge de base d'être introduite dans le réseau principal de la compagnie de fourniture d'électricité de la Tanzanie. Au Malawi, 21 sources thermales importantes sont signalées dans la région de Chitipa-Karonga vers le bas à Chipudze dans la région australe. Pour le Mozambique, les secteurs les plus prometteurs pour le développement d'énergie géothermique sont dans les provinces nordiques et centrales. Il y a plusieurs sources à basse température (en-dessous de 60 degrés Celsius) trouvées le long et à l'ouest des défauts importants dans les régions d'Espungabera-Manica, près de la frontière avec le Zimbabwe. L'Afrique du Sud est également relativement bien dotée de 87 sources thermales documentées, avec les températures allant de 25 à 67,5 degrés Celsius (SARDC, 2010).

1.3 Cadres Directeurs

Le développement de l'énergie renouvelable dans la SADC est guidé par un certain nombre d'engagements régionaux et internationaux principaux, par exemple, l'initiative Energie Durable pour tous (SE4ALL). SE4ALL a établi une méthodologie basée sur le consensus et a identifié les indicateurs concrets du progrès global vers trois objectifs. Ces objectifs sont:

assurer l'accès universel aux services d'énergie modernes, doubler le taux global d'amélioration d'efficacité énergétique et doubler la part de l'énergie renouvelable dans le mélange global d'énergie, SE4ALL.

Des développements d'énergie renouvelables dans la SADC sont généralement guidés par le RISDP révisé, le Protocole de la SADC relatif à l'Énergie et le Plan d'activité. Le Protocole de la SADC relatif à l'Énergie de 1996 est le document juridique de base qui donnant le ton pour le développement de l'énergie dans la région. Un des cadres régionaux principaux opérationnels développés et approuvés par la SADC est le Plan Directeur Régional de Développement d'Infrastructure (RIDMP). Le Cadre de Politique de l'Énergie Renouvelable de la SADC est un autre instrument régional principal qui a été créé pour former la base sur laquelle les politiques nationales de l'énergie renouvelable sont développées et opérationnalisées dans la région.

Les autres cadres de politique qui ont suivi le protocole relatif à l'énergie incluent la Politique et la Stratégie de Coopération énergétique de la SADC (1996), le Plan d'Action d'énergie de la SADC (1997), et le Plan d'Activité d'énergie de la SADC (approuvé en 2000). Les cadres les plus récents qui sont développés pour la mise en œuvre intégrale sont la Stratégie et le Plan d'Action Régional d'Accès à l'Énergie (2010), l'outil de prise de décision sur le biocarburant de la SADC (2010), et le Cadre pour les biocarburants durables (2010).

La SADC a achevé la Stratégie d'Accès et le Plan d'Action régional (REASAP) en 2010 et le Plan Directeur de développement régional d'infrastructure de la SADC: Plan du secteur de l'énergie en 2012. Ces instruments influencent le développement des politiques et des stratégies d'Énergie renouvelable au niveau national parmi des États membres de la SADC.

Le Tableau 1.1 récapitule les politiques et les stratégies principales qui façonnent le développement des énergies renouvelables en Afrique australe.

Tableau 1.1 Résumé des Politiques, Programmes et Lois sur l'Énergie Renouvelable dans la SADC

	Politiques et Stratégies	Technologies
Angola	Loi Générale sur l'Électricité (1997)	
Botswana	Projet de la Politique Nationale d'Énergie du Botswana (2015), Stratégie de l'Énergie Biomasse, REFIT (2010, en révision)	Biomasse, solaire PV, chauffe-eau solaire, CSP, éolienne
RDC	Information non disponible	Biomasse, hydroélectricité, solaire, éolienne
Lesotho	Cadre de Politique de l'Énergie (2002), Plan d'Action de l'Énergie (2003)	Cuisinière améliorées, hydroélectricité, PV solaire, éolienne
Malawi	Politique Nationale de l'Énergie (2003), Stratégie de l'Énergie Biomasse (2009), Projet de Stratégie sur l'Énergie Renouvelable (2014), Fond d'Électrification Rurale (REF)(2004), Régulations sur l'Électrification Rurale (2008), La Loi sur l'Électrification Rurale (2004), La Loi sur l'Énergie (2004), La Loi sur l'Électricité (2004)	Biomasse, biogaz, déchets municipaux, hydroélectricité à petite échelle, géothermique solaire, éolienne
Madagascar	Plan d'Action de Madagascar, Programme National de promotion de développement des sources d'Énergie renouvelable pour la période de 2014-2019	Cuisinière solaires, production de l'électricité
Maurice	Stratégie d'Énergie à long-terme 2009-2025, Plan d'Action pour la Stratégie de l'Énergie 2011-2025	Ethanol de la canne à sucre, hydroélectricité, PV Solaires, éolienne
Mozambique	Plan Directeur pour l'Énergie Hors Réseau (2008), Politique et Stratégie National sur le biocarburant (2009), Politique pour l'Énergie Renouvelable (2011), Stratégie de l'Énergie Biomasse (2013)	Cuisinière améliorées, hydroélectricité, PV solaire, éolienne
Namibie	Livre Blanc sur la Politique de l'Énergie (1998), Plan Directeur d'Énergisation Hors Réseau, La Loi sur l'Électricité de 2007 (Loi No 4 de 2007), Directives REFIT préparées en 2014	Biomasse, PV solaire, éolienne
Seychelles	Stratégie de Développement Durable 2010-2030, Loi des Seychelles sur l'Énergie 2012	Biomasse, déchets, PV solaire, éolienne
Afrique du Sud	Livre Blanc sur la Politique de l'Énergie (1998), Livre Blanc sur l'Énergie Renouvelable (2003), Plan intégré de ressources d'électricité (2010 mis à jour), Programme d'approvisionnement indépendant du Producteur d'Énergie Renouvelable (2011)	Bioénergie, déchets, hydroélectricité petite échelle, PV solaire, éolienne onshore
Swaziland	Politique d'Énergie Nationale (2002), Plan d'Énergie National (NEP, 2003) et la Stratégie nationale de mise en œuvre de l'Énergie (NEPIS, 2009), Plan d'Action de l'Énergie Renouvelable, 2007	Biomasse, biogaz, hydroélectricité, PV solaire, chauffe-eau solaire, éolienne
Tanzanie	Petit Producteur d'Énergie (SPP) Cadre pour les facilités jusqu'à 10MW. Pas encore de REFIT. Stratégie d'Énergie Biomasse (2014)	Biomasse, déchets, hydroélectricité à petite échelle, PV solaire
Zambie	Politique Nationale de l'Énergie 1994	Biomasse, déchets, hydroélectricité à petite échelle, PV solaire
Zimbabwe	Plan Directeur d'Électrification Rurale, Stratégie pour l'Énergie Alternative, Stratégie pour l'Énergie Biomasse, Énergie Renouvelable (en cours)	Biomasse, biogaz, hydroélectricité, PV solaire, éolienne

REN21, 2015

1.4 La femme et l'Accès à l'Énergie Renouvelable

Un des défis auquel la région de la SADC est confrontée c'est la prestation des services d'énergie modernes à sa population, et ceci a un impact très différent sur les femmes et sur les hommes. Pour les femmes, particulièrement les femmes en milieux ruraux, elles font continuellement face aux obstacles énergétiques et sont liées dans la servitude par le type de source d'énergie disponible pour leurs besoins de préparation et éclairage. Les services de base tels que l'électricité pour l'éclairage et des technologies de cuisson sont toujours un luxe pour beaucoup de communautés rurales, et ceci impacte d'une façon disproportionnée sur les femmes, qui ont généralement des responsabilités en tant que le fournisseur et utilisateur d'énergie, bien que sur les grandes fermes l'énergie est également utilisé pour l'irrigation, principalement par les hommes.

Les principales extensions du réseau de distribution sont la plupart du temps limitées aux zones urbaines et les gens vivant dans des zones rurales ont l'accès limité au réseau national. S'ils ont accès au réseau d'électricité, ils ne peuvent pas généralement se permettre la consommation plus élevée de l'électricité et ont tendance à l'employer d'une façon minimale pour l'éclairage. Quoique la région ait adopté la technologie des énergies renouvelables pour soulager le fardeau d'énergie, les femmes n'ont toujours pas accès à ces options en raison du coût de démarrage prohibitif d'installer un tel équipement.

En terme global d'intégration du genre dans le secteur de l'énergie dans la région, la SADC est signataire à la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDAW). La CEDAW par exemple, se réfère explicitement aux droits des femmes à l'électricité et oblige les Etats parties à la convention de prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination contre des femmes dans des zones rurales et assurer aux femmes de jouir des conditions de vie adéquates, en particulier par rapport au logement, l'hygiène, l'approvisionnement en électricité et en eau, le transport et les communications.

La Déclaration de Pékin et la Plate-forme pour Action (1995), le Protocole de la SADC relatif au Genre et au Développement, la Politique du Genre du COMESA et finalement les Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD) sont des cadres directeurs sur l'équité de genre dans la région. Les Etats membres ont également des engagements d'égalité de genre exprimés ou soutenus par des institutions régionales plus larges, tels que l'Union africaine (UA), sa charte et le Protocole de Maputo en 2003, le Nouveau Partenariat Economique pour le Développement africain (NEPAD) avec son cinquième objectif d'égalité entre les sexes. La SADC a également produit un kit de ressource de l'intégration de genre à utiliser comme manuel de référence par le Secrétariat et les Etats membres à utiliser dans le développement de politique pour promouvoir l'égalité entre les sexes en Afrique australe.

Dans la promotion de son intégration économique dans le secteur de l'énergie, la SADC a établi des organismes subsidiaires pour mettre en œuvre divers programmes, projets et activités d'énergie. Les ministres de l'énergie de la SADC ont approuvé la formation de divers programmes pour soutenir le développement des technologies des énergies renouvelables dans la région, dont un est le centre de la SADC pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (SACREEE) approuvées en 2015. SACREEE sera basé en Namibie avec comme mandat de soutenir les accomplissements des objectifs de développement durable des Etats membres de la SADC (SARDC, 2016).

Conclusion

Comme souligné dans cette section, la région de la SADC est dotée de vastes ressources énergétiques telles que l'hydroélectricité, les combustibles ligneux, le charbon, et le gaz naturel et nucléaire. Hormis le vaste potentiel pour l'énergie hydroélectrique, la région de la SADC a des réserves énormes des combustibles fossiles et des biocarburants, y compris la biomasse pour les ressources d'énergies renouvelables. Ceci a la capacité d'éliminer des défis de pauvreté d'énergie dans la région, de ce fait libérant les femmes de certaines contraintes quotidiennes causées par la longue recherche pour le bois combustible, particulièrement dans des zones rurales et périurbaines. Les Etats membres sont encouragés à consolider les cadres existants pour être utiles aux citoyens qui sont sans accès à l'électricité, par l'investissement dans la recherche, les ressources et la fourniture de solutions d'énergie propre qui sont avantageuses pour les femmes qui sont les plus durement frappés par les pénuries d'énergie, qui multiplient leur charge de travail. Les technologies d'énergie renouvelables, chères au commencement sont une solution meilleur marché à moyen et à long terme.



L'accès à l'énergie est une condition préalable nécessaire pour atteindre les objectifs de développement qui vont bien au-delà du secteur de l'énergie. Eradiquer la pauvreté, accroître la production alimentaire, fournir l'eau propre, améliorer la santé publique, améliorer l'éducation, créer des opportunités économiques et l'autonomisation des femmes peuvent tous être réalisés s'il y a accès à l'énergie renouvelable. En fait, fournir l'énergie sûre, propre, fiable et accessible à ceux qui n'ont actuellement aucun accès est largement regardé comme clef pour avancer le programme de développement régional.

L'accès à l'énergie dans la plupart des pays africains demeure l'un des défis les plus critiques contraignant le développement durable véritable à travers le continent. L'Afrique est la seule région au monde où la part de la population électrifiée est moins que la croissance de la population totale. L'accès à l'électricité dans l'Afrique Subsaharienne, par exemple, est seulement de 17 pour cent, et est le plus bas au monde (REN21, 2015). Selon la Stratégie régionale de la SADC d'accès à l'énergie et le Plan d'action la plupart des personnes dans la région ont un certain degré d'accès à l'énergie, mais c'est souvent restreint et insatisfaisant. La majorité de citoyens en Afrique australe souffrent de la pauvreté d'énergie pendant qu'elles manquent l'accès suffisant aux services d'énergie adéquats, accessibles, efficaces et durables sur plan environnemental qui pourraient soutenir le développement économique et humain.

Selon REN21, la demande de l'électricité en Afrique australe augmente à un taux de croissance de trois pour cent par an dû aux activités économiques accrues ayant pour résultat la diminution de la capacité excédentaire. Pendant la décennie passée, la part des personnes qui manquent l'accès aux services d'énergie modernes est tombée de presque 10 pour cent, en baisse de presque 25 pour cent même pendant que la population globale a augmenté sensiblement. Bien que les énergies renouvelables aient joué un rôle dans la réduction de la différence, les avancées ne sont pas distribuées équitablement à travers la région.

Les milieux ruraux sont les plus affectés par l'accès pauvre à l'énergie où, dans certains pays, cinq pour cent ont accès à l'électricité et demeurent sans accès aux services d'énergie modernes, (SADC 2012). Les taux d'accès à l'électricité varient considérablement, de neuf pour cent en RDC à 100 pour cent en Île Maurice. Dans les pays tels que la Tanzanie et le Zimbabwe, il y a des disparités larges dans l'accès entre les milieux urbains et ruraux avec 71 pour cent contre sept pour cent et 80 pour cent contre 14 pour cent, respectivement. Ceci suggère qu'il reste des vastes zones qui demeurent mal desservies par le réseau d'électricité en dépit des sérieux efforts régionaux pour aborder les déséquilibres à l'accès à l'énergie.

L'Afrique australe — avec une population totale de presque 300 millions de personnes, la majorité étant des femmes qui vivent dans des zones rurales — a éprouvé des pénuries de l'électricité depuis 2007. Un écart d'accès à l'énergie est évident dans la plupart des Etats membres de la SADC, avec une petite proportion de personnes ayant accès aux sources d'énergie de qualité tandis que la majorité de personnes utilisent une série des sources d'énergie inefficaces, souvent compromettant la santé. Les programmes ruraux d'électrification dans la sous-région n'ont pas été à la hauteur comme on pouvait s'y attendre à cause de beaucoup de contraintes y compris le manque à la fois du financement et de l'assistance technique.

2.1 Définition de l'Accès à l'Énergie

Selon la Stratégie Régionale d'Accès à l'Énergie de la SADC, la définition préférée de "l'accès à l'Énergie" est l'utilisation réelle de la forme d'énergie. En termes d'électricité, l'accès des ménages à l'électricité est mieux considéré comme utilisation réelle de l'électricité par un ménage par le raccordement au réseau ou à une certaine forme de l'électricité hors réseau. "L'accès" est souvent utilisé dans un sens plus large d'un ménage étant situé dans un centre où l'électricité est disponible, mais ce concept est plus exactement est désigné comme "taux de pénétration" de l'électricité.

2.2 Barrières à l'Accès des Femmes à l'Énergie Renouvelable

Le rôle des femmes dans le secteur de l'énergie renouvelable est flou, avec la représentation habituelle en tant qu'utilisateurs passifs seulement. Les femmes jouent un rôle critique dans la fourniture et la consommation d'énergie dans les ménages et possèdent la connaissance valable pertinente aux solutions durables d'énergie (SARDC, 2015). En raison des stéréotypes culturels les femmes sont exclues de la participation aux marchés de l'énergie et également disqualifiées des partenariats pro-pauvres et des partenariats publics privés.

Les femmes dans la plupart des cas n'ont pas accès à la capacité pour l'adoption de la technologie d'énergie propre que les hommes peuvent avoir. En partie, le manque d'attention aux approches axées sur les femmes dans le secteur de l'énergie dans la région peut être expliqué par un manque de sensibilisation du besoin d'intégration de genre — en raison du manque des données de genre désagrégées, le manque de sensibilisation des avantages à gagner de l'analyse de l'incorporation du genre dans la conception de projet de l'énergie, et un manque de savoir-faire sur l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie (Clancy, 2000).

2.3 Manque d'accès des Femmes aux Technologies de l'Énergie Renouvelable

Les femmes dans les zones rurales et périurbaines ne se rendent pas compte des technologies d'énergie renouvelables (TER) et n'ont pas l'information sur des fournisseurs et la disponibilité de ressource. Les TER restent une source d'énergie coûteuse pour les communautés comme les bénéficiaires prévus, les femmes en particulier, sont dans la tranche de faible revenu.

La plupart des femmes en Afrique australe, particulièrement dans des zones rurales, ne peuvent pas se permettre le coût initial pour les systèmes solaires domestiques, les lanternes, les cuisinières améliorées en l'absence des subventions intelligentes, les prêts au taux d'intérêt bas et les garanties de prêt. Les femmes sont encore affectées par le manque de politiques vertes visant à améliorer le secteur informel pourtant dans beaucoup de pays de l'Afrique australe le secteur informel représente une grande partie du Produit Intérieur Brut, est grand consommateur d'énergie, et est fortement peuplé par des femmes (Mabebe-Wright, 2014). Les femmes sont souvent exclues des programmes des qualifications et des projets de technologie d'énergie propre qui ont le potentiel d'améliorer leurs vies.

2.4 Manque des Cadres Institutionnels sensibles à l'Égalité de genre

La Déclaration de Pékin et la plate-forme pour Action, l'Agenda 263 de l'Union Africaine et le Protocole de la SADC relatif au Genre et au Développement exigent la représentation 50/50 des femmes aux postes de prise de décision. Cependant ces cibles n'ont pas été réalisées, particulièrement dans le secteur de l'énergie. Les femmes sont mal représentées dans la prise de décision quand on parle de l'énergie par rapport aux hommes qui constituent la majorité de postes de prise de décision. Les organisations régionales qui sont responsables de la promotion de la recherche et de la préparation des documents de synthèse aux aspects clé du règlement régional et à l'examen des politiques ne sont pas intégrées dans la structure de prise de décision. L'association régionale de régulateurs de l'électricité de l'Afrique australe (RERA) et la Southern African Power Poole (SAPP) sont toutes les deux dirigées par les hommes, et des 15 ministres de la SADC responsables de l'énergie, 13 sont des hommes et deux sont des femmes. Ce déséquilibre dans les structures de prise de décision du secteur de l'énergie pourrait entraver l'accès des femmes à l'énergie renouvelable à moins que des cadres de politique clairs soient convenus et mis en œuvre.

Accéder aux services d'énergie durable modernes, peut de manière significative réduire les fardeaux du temps fondé sur le genre et les fardeaux de travail aussi bien qu'améliorer les conditions de santé et les occasions pour l'entreprise et le renforcement des capacités dans les communautés. Bien que l'accès des femmes à l'énergie soit considéré dans la plupart des cadres institutionnels il y a des barrières de genre qui gênent l'accès à l'énergie renouvelable.

Les Conférences Internationales sur les femmes, en particulier, la Quatrième Conférence Mondiale des Femmes tenue à Pékin, Chine en 1995, les gouvernements de partout au monde ont pris un engagement d'augmenter le statut des femmes dans tous les secteurs y compris l'énergie. L'accès égal aux services d'énergie est cardinal selon les résolutions de Pékin. Cependant 20 ans après la Conférence de Pékin la plupart des femmes en Afrique australe se trouvent toujours sans accès à l'énergie renouvelable. Ceci est en partie attribué au manque du développement des cadres juridiques

et de réglementation visant à accroître l'accès à l'énergie renouvelable. La plupart des Agences de Réglementation d'Énergie dans la région sont penchées sur la surveillance des activités dans les secteurs de pétrole/électricité mettant ainsi à l'écart les technologies d'énergie propre qui ont la capacité de soulager le fardeau d'énergie sur les femmes. L'utilisation de la législation de créer une égalité de traitement dans le secteur peut rendre la TER concurrentielle avec des carburants conventionnels (CCE, 2006).

2.5 Manque d'Accès au Réseau Électrique et Contraintes Financières

Fournir l'électricité aux secteurs plus pauvres en Afrique australe est un défi unique de politique parce que bien que la sous-région ait d'abondant fossile et les ressources énergétiques renouvelables, exploiter ces ressources reste une lourde tâche en raison des obstacles technologiques, institutionnels et financiers importants. Les investissements énergétiques insatisfaisants, les secteurs de l'énergie en aval sous-développés et la mauvaise gestion sont certaines des barrières qui laissent les pauvres en tant que le plus affecté.

La SADC a travaillé vers le développement de l'accès au réseau d'électricité et les améliorations de l'accès hors réseau sont également évidentes dans l'utilisation accrue des technologies d'énergie renouvelables dans les zones rurales, galvanisée par les agences rurales d'électrification spécialistes. Dans ce contexte la Tanzanie a émergé comme marché principal. Quoique de telles améliorations aient été faites, certaines zones dans la région, particulièrement des zones rurales n'ont toujours pas accès à leurs réseaux d'électricité nationaux.

Les prolongements du réseau principal sont la plupart du temps limités aux zones urbaines et les personnes qui sont dans les zones rurales font face à un accès limité au réseau national. Puisque la majorité de la population de la SADC sont des femmes, dont la plupart résident dans les zones rurales elles sont celles qui portent généralement le dur labeur comme elles ont la tâche de s'approvisionner en ressources énergétiques pour l'usage familial et sont souvent forcées ainsi de marcher de longues distances pour rechercher la biomasse. Les femmes dans les zones urbaines sont également affectées par les politiques de gestion de l'électricité telles que le délestage pendant que les Etats membres de la SADC font face à des pénuries d'électricité.

Comme alternative, les femmes se tournent vers la biomasse qui peut être trouvée à une longue distance de chez elles. Ceci a un impact négatif sur la santé des femmes car elles voyagent de longues

Tableau 2.1 Impact de Préparer avec les combustibles solides sur la Pollution de l'Air Domestique (HAP) dans la SADC, 2012

	Part de la Population qui utilise les combustibles solides pour préparer (%)	Nombre de Personnes affectées par HAP	Nombre de ménages affectés par HAP	Nombre de Morts par an de HAP	Nombre d'enfants par an de HAP
Angola	56	11 659 494	2 372 053	7 804	2 843
Botswana	37	741 447	176 535	311	27
RDC*	93	61 105 736	12 431 590	53 202	27 582
Lesotho*	62	1 271 958	269 843	1 869	788
Madagascar*	98	21 848 036	4 458 783	16 375	3 628
Malawi	97	15 429 289	3 588 207	13 250	5 852
Mozambique	96	24 195 259	5 498 923	12 858	6 373
Namibie	55	1 242 666	263 269	1 056	142
Afrique du Sud	13	6 654 610	1 411 761	7 623	1 283
Swaziland*	62	763 211	161 913	714	183
Tanzanie	96	45 871 783	9 361 588	20 353	12 012
Zambie	83	11 682 332	2 376 699	8 629	4 190
Zimbabwe	70	9 607 022	2 038 109	9 158	3 915
SADC		212 072 843	44 409 633	153 229	68 818

Ren21, 2015
Note La pollution atmosphérique de ménage inclut principalement le monoxyde de carbone et les particules, selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Les deux sont les produits de la combustion incomplète et sont dangereux à la santé. La table n'inclut pas des données de Maurice et des Seychelles. * indique des chiffres estimés par l'OMS

distances à pied à la recherche de la biomasse et portent des charges lourdes du bois de chauffage sur leurs têtes, ce qui peut compromettre la santé physique et le bien-être. Dans certaines situations où le rassemblement du bois de chauffage est restreint par des règlements formels, les femmes se trouvent vulnérables au harcèlement sexuel, à l'assaut verbal ou aux amendes pour le ramassage illégal du bois de chauffage.

L'absence des dispositifs d'économie de main-d'œuvre et des technologies propres telles que les cuisinières économiques en combustible charge en grande partie de pauvres femmes et les empêche également de faire d'autres activités productives. Bien que de meilleur marché et accessible, l'utilisation de la biomasse pour des buts tels que faire cuire également a des implications sérieuses de santé.

La majeure partie de la population de la région de la SADC, à l'exclusion de Maurice et des Seychelles, est affectée par la pollution atmosphérique de ménage de la fumée d'intérieure, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, et la majorité de ceux affectés sont des femmes. Ceci a comme conséquence les décès de 153.229 personnes environ tous les ans (REN21, 2015). La pollution intérieure occasionne plus de décès des femmes et des enfants annuellement que le SIDA, le paludisme, la tuberculose et la malnutrition combiné (IISD, 2013). Voir le tableau 2.1.

2.6 Initiatives d'Accès à l'Énergie et Opportunités en Afrique australe

L'Afrique australe a une richesse des technologies renouvelables qui sert de base solide à l'accès amélioré à l'énergie dans la région et à travers le continent, donc la région se dirige vers l'adoption des technologies d'énergies renouvelables comme solutions de rechange à l'électricité.

L'Agence Internationale d'Énergie Renouvelable a estimé le potentiel de la production d'électricité de nouveaux projets à grande échelle d'hydro-électricité dans la région (à l'exclusion du Grand Inga) à 38,657MW, alors que le potentiel hydraulique à petite échelle est de 3,420MW, le PV solaire est de 2.195 terawatt-heures (Twh), le thermique solaire est de 1,093Twh, la biomasse est de 8,470MW et l'énergie éolienne est 153,180MW.

L'Afrique du Sud a pris une avance stratégique dans le développement des énergies renouvelables, avec une cible de mettre en service 17.8 Gigawatts de l'électricité nouvellement produite des sources d'énergie renouvelables entre 2010 et 2030. D'autres pays dans la région mettent en place rapidement les mécanismes nécessaires de régulation et financiers et avancent avec une série de projets renouvelables.

Bien que les défis existent toujours comme le manque de ressources financières pour investir dans des prolongements de réseau principalement aux zones rurales où résident la majorité de la population dans les pays de la SADC, il y a de progrès significatif en s'assurant que la population de l'Afrique australe a accès aux énergies renouvelables en réponse au fossile abondant de la région et aux ressources d'énergies renouvelables. La région travaille pour surmonter les défis liés à l'exploitation de ces ressources en termes d'obstacles technologiques, institutionnels et financiers.

La SASDC aspire à s'assurer que tous ses citoyens obtiennent l'accès à l'électricité, particulièrement ceux dans les zones rurales où il n'y a aucun réseau d'électricité et ceci exige la construction des réseaux électriques, malgré le fait que c'est une tâche d'infrastructure qui s'accompagne des dépenses énormes. La région travaille vers le développement de capacité dans le secteur renouvelable impliquant la formation des macro-planificateurs et des décideurs politiques. La pénurie de capacité de spécialiste affaiblit le développement de politique dans la région et ralentit le développement et l'utilisation des énergies renouvelables.

Conclusion

Les femmes jouent un rôle pivot dans la production énergétique, et l'exclusion des femmes des programmes d'autonomisation minimise le développement social et la durabilité environnementale. La pauvreté d'énergie a un effet sur, et est affectée par, d'autres aspects de la pauvreté, donc il est essentiel d'explorer des issues l'entourant, y compris l'aspect de genre. Spécifiquement, le manque d'incorporer les contributions et les préoccupations des femmes et des hommes peut diminuer l'accès à l'électricité hors réseau. L'incapacité d'examiner les intérêts liés au genre et les différents besoins des hommes et des femmes peut limiter l'efficacité des programmes et des politiques d'énergie, aussi bien que d'autres activités de développement qui impliquent l'utilisation d'énergie.



Pour que l'Afrique australe émerge comme contribuant concurrentiel et efficace dans l'économie mondiale, elle doit avoir en place des politiques d'énergies renouvelables saines entre d'autres priorités de développement. Dans la décennie passée la plupart des Etats membres de la SADC ont lancé les programmes spécifiques d'énergie renouvelable qui combinent la sensibilisation, le renforcement de capacité et la recherche et développement avec quelques activités pour le déploiement des technologies des énergies renouvelables. Ceci a eu comme conséquence divers niveaux de progrès étant réalisé pour les questions d'énergie principales telles que l'efficacité énergétique, les carburants plus propres, la promotion de l'énergie renouvelable et le perfectionnement de l'intégration régionale d'énergie par la Southern African Power Pool (SAPP).

En dépit de ces efforts, il ne reste aucun cadre d'énergie renouvelable et plan directeur d'énergie renouvelable bien défini qui prévoit un développement clair et détaillé de ce secteur dans la plupart des Etats membres de la SADC, bien que les avantages liés au développement d'énergie renouvelable aient été reconnus.

Les niveaux bas de la pénétration et de l'utilisation d'énergie renouvelable à travers la région sont en grande partie attribués à un manque de mise en œuvre efficace des cadres juridiques et de réglementation qui soutiendraient le développement du marché. En outre, il y a les mécanismes institutionnels limités et la capacité technique à tous les niveaux (expertise locale et capacité gouvernementale) de mettre en œuvre avec succès des programmes et des projets d'énergie renouvelable.

3.1 Aperçu du Cadre de la Politique d'Énergie Renouvelable de la SADC

Le Protocole de la SADC relatif à l'Énergie et son Plan d'Activité, et le Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional révisé (RISDP), sont les politiques principales auxquelles on fait référence pour la gouvernance et la mise en œuvre de l'énergie renouvelable.

Le Protocole de la SADC relatif à l'Énergie de 1996 est le document juridique de base qui donne le ton et les pistes pour le développement de l'énergie dans la région. Le cadre principal de planification développé et approuvé par la SADC est le Plan Directeur de Développement Régional d'Infrastructure (RIDMP). Le Cadre de Politique de l'Énergie Renouvelable de la SADC est un autre instrument régional principal qui forme la base sur laquelle des politiques d'énergies renouvelables nationales sont développées et opérationnalisées dans la région.

Parmi d'autres cadres de politique qui ont suivi au niveau régional il y a :

- ❖ Politique et Stratégie de Coopération de la SADC sur l'Énergie (1996),
- ❖ Plan d'Action de la SADC (1997),
- ❖ Plan d'Activité de l'Énergie de la SADC (2000), et
- ❖ Plan de Développement Régional Stratégique et Indicatif de la SADC (2003).

Les cadres les plus récents accomplis en 2010, qui sont développés pour la mise en œuvre intégrale, sont:

- Stratégie Régional d'Accès à l'Énergie et Plan d'Action,
- Instrument de prise de décision de Biocarburant de la SADC, et
- Cadre pour les Biocarburant durables.

La SADC a également accompli:

- Stratégie Régionale d'Accès et Plan d'Action (REASAP) en 2010, et
- Plan Directeur de développement régional d'infrastructure de la SADC: Plan de secteur de l'énergie en 2012.

En ce qui concerne la sensibilité au genre des politiques d'énergies renouvelables et des cadres institutionnels, bien qu'un lien de genre, de pauvreté et d'énergie ait été établi en ce qui concerne la réalisation de certaines ODD en Afrique australe, le stade primaire de

développement des politiques sur l'énergie renouvelable a affecté la formulation des lois sur l'égalité de genre pour promouvoir l'accès des femmes à l'énergie renouvelable dans la région (ECA, 2006).

Le cadre législatif et de politique dans l'Afrique australe ne reflète pas une considération solide pour l'intégration du genre dans les politiques et la programmation énergétiques encore moins le programme de l'énergie renouvelable.

Bien que le Protocole de la SADC relatif à l'Energie, le RIDMP et le RISDP aient une caractéristique commune du fait qu'ils incluent une section dans leurs articles qui se rapportent à la nécessité d'intégrer le genre, ceux-ci sont jusqu'ici restés seulement une expression qui est mentionnée d'une façon obligatoire sans impact significatif.

La valeur des sections qui exigent l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie reste sur papier parce qu'il n'y a eu aucune action de suivi pour lancer la politique et le dialogue politique au-delà de la déclaration de la nécessité de créer une sensibilisation et une compréhension partagée de la dynamique de la face sexospécifique de l'énergie, spécifiquement l'énergie renouvelable. Il n'y a aucun budget mis de côté pour des exercices d'intégration de genre et aucuns mécanismes de suivi et d'évaluation pour tracer la mise en œuvre aux niveaux national et régional.

Protocole de la SADC relatif à l'Energie

Le Protocole de la SADC relatif à l'Energie, qui a été signé en 1996 et entrée en vigueur en 1998, fournit un cadre pour la coopération sur la politique énergétique parmi des Etats membres de la SADC. Son objectif est d'aborder les préoccupations, priorités et engagements régionaux des Etats membres de la SADC vers la contribution du secteur de l'énergie au développement durable.

Le Protocole reconnaît l'importance de l'énergie en tant qu'un des moteurs principaux vers le développement économique et l'éradication de la pauvreté. Pour mieux atteindre ces buts, la politique invite des Etats membres à coopérer au développement de l'énergie, à l'harmonisation des politiques, des stratégies, et des procédures dans toute la région. Il conseille également que ces politiques assurent la sécurité, la fiabilité et la durabilité de l'approvisionnement énergétique, avec des Etats membres coopérant à la recherche et au développement des sources d'énergie peu coûteuses applicables en Afrique australe.

Les objectifs du protocole visent à:

- ❖ Atteindre le développement durable,
- ❖ Encourager le développement du secteur de l'énergie de la SADC,
- ❖ Réduire la pauvreté,
- ❖ Stimuler la dynamique régionale d'intégration de l'énergie,
- ❖ Encourager de nouvelles technologies et tendances sur la production énergétique et l'utilisation d'énergie, et
- ❖ Développer des programmes éducatifs, de renforcement de capacité, et de sensibilisation sur l'énergie pour le développement durable.

En outre de ces objectifs, le Protocole exige l'égalité de genre dans le développement des stratégies d'énergie et du cadre régional de politique. L'Article 2 (3) du Protocole fixe comme un de ses principes la nécessité de s'assurer que les réalités de genre sont considérées dans le développement des initiatives régionales d'énergie. Cependant, cette section n'a pas stimulé des développements politiques et sociaux ultérieurs en améliorant le statut des femmes dans l'accès à l'énergie renouvelable dans la région.

Plan Directeur Régional de Développement de l'Infrastructure: Plan du Secteur de l'Energie

Le Plan Directeur Régional de Développement de l'Infrastructure (RIDMP) a été préparé avec la reconnaissance que l'infrastructure est centrale aux buts de la SADC de l'éradication de la pauvreté et de l'intégration régionale. Le Plan Directeur est basé sur la vision 2027 de la SADC, qui prévoit la mise en œuvre en trois phases – le court terme (2013-2017), le moyen terme (2017-2022) et le long terme (2022-2027).

Le plan sert de stratégie principale pour améliorer l'accès à l'énergie par la construction de nouvelles centrales de production d'électricité aussi bien que renforcer celles existantes. Dans le secteur de l'énergie, le Plan Directeur se concentre sur aborder la sécurité énergétique, améliorer l'accès aux services d'énergie modernes, exploiter les ressources énergétiques abondantes dans le continent et augmenter l'investissement, tout en augmentant la durabilité environnementale.

Le plan de secteur de l'énergie du RIDMP souligne le statut du secteur, avec des projections et analyses de lacunes ainsi que les besoins d'infrastructure. Des investissements et l'intervention requis sont explorés, y compris le suivi et évaluation de la mise en œuvre et une marche à suivre est discutée dans le plan. Le Plan Directeur fait la promotion l'égalité entre les sexes par l'encouragement de la participation des parties prenantes dans l'intégration de genre. Les parties prenantes peuvent saisir l'occasion de cette position pour créer une plateforme pour mobiliser les femmes à participer au développement des programmes et des projets à bénéficier également avec les hommes.

Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional

Le Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional (RISDP) est un cadre détaillé de développement et mise en œuvre qui oriente le programme d'intégration régional de la SADC. Le RISDP révisé va de 2015 - 2020. Il est conçu pour fournir la direction stratégique claire en

ce qui concerne les programmes, les projets et les activités de la SADC en conformité avec le Programme Commun de la SADC et les priorités stratégiques, comme consacré dans le Traité de SADC de 1992.

L'objectif ultime du plan est d'approfondir l'intégration dans la région en vue d'accélérer l'éradication de la pauvreté et l'accomplissement d'autres buts économiques et non-économiques de développement. Le RISDP est basé sur quatre piliers comme souligné sur le schéma 3.1.

Le RISDP révisé est l'un des documents de politique récents pour la SADC et les parties prenantes dans le secteur de l'énergie ont commencé le processus d'aligner leurs activités, programmes et projets sur le RISDP révisé, prenant connaissance des questions transversales telles que le genre.

L'égalité entre les genres et le développement est l'un des domaines d'intervention du RISDP révisé afin d'assurer l'autonomisation et l'égalité entre les genres, et la promotion du développement sensible au genre, axée sur l'être humain et de la réduction de la pauvreté vers l'inclusion et la justice sociale. Bien que le RISDP donne une déclaration sur l'inclusion des femmes dans son programme de développement il y a un manque de dialogue politique sur la façon dont les femmes dans la région doivent tirer profit de la mise en œuvre de ses quatre piliers définis.

Figure 3.1
Les quatre Piliers du RISDP révisé



SADC 2015

3.2 Développement de Politique au niveau National

Au niveau national, alors que la plupart des Etats membres de la SADC ont des politiques d'énergie en existence, les politiques d'énergie renouvelables détaillées généralement n'existent pas — sauf pour la Namibie, la Zambie et l'Afrique du Sud. Le Botswana, l'Île Maurice et l'Afrique du Sud ont mis des cibles d'électrification d'énergie renouvelable dans leurs systèmes d'énergie. Deux pays seulement, l'Afrique du Sud et la Namibie, ont des cadres de Réglementation de l'énergie renouvelable. Cinq pays (Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) ont intégré le déploiement de l'énergie renouvelable à leurs agences d'énergie rurale/électrification (Zhou, 2012). Quoique l'absorption des produits d'énergie renouvelable se raffermisse dans des Etats membres, la consommation est sérieusement désavantagée par manque de politique concrète ou alignement de politique et cadres de réglementation solides.

Botswana Le système collectif de l'électrification rurale du pays (RECS), qui inclut le lancement d'une certaine énergie renouvelable, a joué un grand rôle dans l'accès croissant à

l'électricité par l'énergie renouvelable. Le RECS est à l'appui des projets d'intégration de genre qui concevront des solutions pour augmenter des raccordements et des taux d'accès, à la fois, pour les femmes et les hommes (BPS, 2011).

République Démocratique du Congo La République Démocratique du Congo (RDC) a adopté, pour la première fois en Afrique, un atlas interactif des sources d'énergie renouvelables. L'atlas est le résultat d'une série détaillée d'études effectuées dans les coins reculés du pays. Bien que l'atlas ne fasse pas spécifiquement allusion aux femmes, il aidera à comprendre les besoins exigés pour respecter des engagements nationaux dans l'initiative "l'énergie durable pour tous" (SE4ALL, 2014).

Swaziland Selon le rapport pays du Plan d'Action de SE4ALL Swaziland de 2014, le gouvernement du royaume du Swaziland a donné la priorité à l'énergie durable afin d'essayer de réduire l'insécurité d'énergie et réduire la pauvreté. Une analyse d'écart du secteur de l'énergie a été produite en 2014 et le pays s'est embarqué dans le processus d'élaborer son Programme d'Action National de SE4ALL et le Prospectus d'investissement en 2015. Dans ce processus, le pays a fixé l'objectif pour l'accès aux solutions modernes d'énergie propre au Swaziland à 75 pour cent d'ici 2018, 85 pour cent d'ici 2020, et l'accès universel d'ici l'année 2025 par la Stratégie d'Electrification Rurale et le Plan d'Action proposés pour le Swaziland. Ceci sera réalisé par les technologies telles que le LPG, les cuisinières améliorées, l'extension de réseau et les solutions hors réseau qui incluent les systèmes solaires domestiques et dans une certaine mesure les mini-réseaux solaires qui profiteront grandement aux femmes.

Zimbabwe Quoique le pays soit doté de soleil abondant tout au long de l'année, les coûts élevés des droits de douane sur des importations de technologie rendent des produits d'énergie tels que les panneaux solaires inaccessibles à la plupart des personnes, y compris des femmes vivant dans des zones rurales et périurbaines. Les instruments statutaires du Zimbabwe reconnaissent la valeur de ces produits d'énergie renouvelable comme moteurs de développement durable dans le pays.

Le Tableau 3.1 montre les instruments de l'énergie renouvelable que les Etats membres de la SADC ont en place au niveau national.

Tableau 3.1 Instruments d'Énergie renouvelable dans les États Membres de la SADC

Pays	Politique Nationale de l'Énergie	Plan Directeur de l'Énergie	Politique d'Énergie Renouvelable	Stratégie d'Énergie Renouvelable	Plan Directeur/ Plan d'Action de l'Énergie Renouvelable	Intégration de l'Énergie Renouvelable dans l'Électrification Rurale
Angola	✓					
Botswana	✓	✓				✓
RDC	✓					
Lesotho	✓					
Madagascar	✓					
Malawi	✓			✓	✓	
Maurice	✓	✓				
Mozambique			✓			
Namibie	✓					✓
Seychelles	✓		✓	✓		
Afrique du Sud	✓	✓				
Swaziland						
Tanzanie	✓		✓	✓		✓
Zambie	✓	✓				✓
Zimbabwe	✓	✓				✓

SADC Direction de l'Infrastructure et Services, Division de l'Énergie, dans SADC/SARDC 2012b

Trois pays seulement ont des politiques d'énergies renouvelables en place, suivant les indications du tableau 3.1. Ce sont l'Afrique du Sud, la Zambie, et la Namibie. Ce manque de développement de politique dans la région suggère que les femmes sont absentes de manière critique dans la formulation de politique et dans la sphère de la mise en œuvre de la dynamique de l'énergie renouvelable qui a lieu actuellement. En outre, très probablement pas par omission consciente ou délibérée, il se peut qu'il y ait une approche masculiniste inhérente au développement d'énergie dû à la nature technique du sujet, qui n'est pas manifestement éveillé à l'inclusion des approches centrées sur la femme dans ses modèles.

3.3 Cadres Institutionnels

Le secteur de l'énergie de la SADC a une structure institutionnelle complexe avec au moins trois agences inter-liées et directement impliquées dans la formulation ou la mise en œuvre de l'énergie et de l'énergie renouvelable dans l'espace de politique de l'intégration régionale. Ce sont l'autorité régionale de réglementation de l'énergie (RERA), la Southern African Power Pool (SAPP), et le Centre de la SADC pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (SACREEE), aussi bien que le Groupe Thématique de l'Énergie de la SADC.

Autorité Régionale de Réglementation de l'Énergie

L'autorité régionale de réglementation de l'énergie (RERA) se compose de 10 organes de réglementation de l'Angola, du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, de l'Afrique du Sud, du Swaziland, de la République Unie de Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe. RERA a été créée par la SADC comme association officielle des régulateurs de l'électricité en juillet 2002 selon les termes du Protocole de la SADC relatif à l'Énergie, la Politique et la Stratégie de Coopération énergétique de la SADC, le Plan de secteur de l'énergie de la SADC et le Plan d'Activité d'énergie de la SADC, dans la poursuite de l'initiative plus large du NEPAD et de la Commission africaine d'énergie (AFREC). Le rôle de RERA est de faciliter l'harmonisation des politiques de réglementation, de la législation, des normes et des pratiques, et d'être une plate-forme pour la coopération efficace des régulateurs d'énergie dans la région de la SADC. Voir le tableau 3.2.

La structure nationale de gouvernance des membres de RERA indique une tendance positive dans la participation des femmes aux conseils nationaux d'énergie des Etats membres de la SADC. Dans la plupart des conseils des femmes ont été nommées aux postes qui

gouvernent la politique énergétique et les programmes nationaux dans leurs pays respectifs. Au Zimbabwe, la présidente et la vice-présidente sont des femmes, et le vice-président du conseil de l'Afrique du Sud est également une femme. Comme le progrès significatif a été accompli aux postes de prise de décision des conseils de réglementation d'énergie des Etats membres, on prévoit que le placement des femmes au centre de l'influence peut faciliter un décalage vers le développement des politiques d'énergies renouvelables conviviales aux femmes.

Tableau 3.2 Hommes et Femmes dans la Structure de Gouvernance de certains Membres de RERA

Pays	Organes de Réglementation	Hommes	Femmes
Lesotho	Lesotho Electricity and Water Authority (LEWA)	3	3
Malawi	Malawi Energy Regulatory Board, MEWA	4	1
Namibie	Electricity Control Board	1	3
Afrique du Sud	National Energy Regulator South Africa (NERSA)	5	4
Zambie	Zambia Energy Regulatory Board	6	1
Zimbabwe	Zimbabwe Energy Regulatory Authority	3	3

Southern African Power Pool

La Southern African Power Pool (SAPP) est un organe régional de 16 membres créé en 1995 pour coordonner la planification, la production, la transmission et le marketing de l'électricité au nom des utilités des Etat membre à la SADC. Au commencement composé de 12 entreprises d'électricité nationales de la SADC continentale, SAPP a élargi son adhésion pour inclure les producteurs d'électricité et les compagnies indépendantes de transmission. Voir le tableau 3.3.

Quoique les cibles pour des services soient les citoyens de la SADC, dont la majorité sont des femmes, il est intéressant de noter qu'il n'y a pratiquement aucune femme représentée au sein du comité exécutif de SAPP. Le Comité est composé de 16 individus, tous sont des hommes. Les postes principaux de prise de décision, par exemple coordination, technologie, analyse des marchés, opérations et environnement, sont tous les postes actuellement occupés par les hommes. Ceci peut être interprété comme fournir des barrières structurelles qui limitent l'influence des femmes dans la production, la transmission et la distribution de l'électricité dans la région.

Une analyse de l'organigramme de SAPP indiquera que le personnel féminin est seulement présent au centre de coordination de SAPP, et seulement dans la capacité de personnel d'appui. Cette structure pourrait compromettre l'objectif du SAPP de créer un marché régional plus efficace comme déséquilibre de genre penche en faveur des hommes à la tête des applicateurs de politique peut ne pas être sensible aux considérations sexo-spécifiques spéciales de l'accès à l'énergie dans la région. En outre, la vision et les objectifs de l'organisation déclarent que c'est l'objectif du SAPP de donner à l'utilisateur un choix de l'électricité, et dans la mission, de fournir l'énergie au moindre coût, respectueux de l'environnement et abordable, et accroître l'accessibilité aux communautés rurales. La vision et les objectifs sont couchés en termes non sexistes qui pourraient avoir l'effet des considérations sexo-spécifiques étant omises dans la formulation de politique.

Centre de la SADC pour l'Energie Renouvelable et l'Efficacité Energétique la SADC ont établi should read la SADC a établi

Pour surveiller la mise en œuvre des politiques d'énergies renouvelables, les programmes et les plans d'action, la SADC ont établi le centre de la SADC pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (SACREEE) en 2015. On s'attend à ce que SACREEE, qui n'a pas encore commencé ses opérations, augmente l'absorption de l'énergie propre en Afrique australe, permettant à la région de relever ses défis d'énergie. Le centre fera la promotion l'adoption axée sur le marché de l'Energie Renouvelable et des technologies et services d'énergie efficace dans les Etats membres de la SADC. On s'attend à ce que le centre contribue sensiblement au développement des marchés régionaux prospères d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique par le partage de la connaissance et conseil technique dans les secteurs de la politique et le règlement, la coopération de technologie, le développement de capacité, et la promotion d'investissement.

Groupe Thématique de l'Energie

Le groupe thématique d'énergie (ETG) est l'un des groupes thématiques à émerger de l'adoption de la Déclaration de Windhoek de 2006, qui fournit une plate-forme pour accorder une attention aux secteurs prioritaires par la SADC et les partenaires internationaux de coopération. Le groupe thématique d'énergie est composé du secrétariat de la SADC, de RERA, de SAPP et des partenaires internationaux de coopération dont les programmes de coopération couvrent le secteur de l'énergie dans la région. Le rôle de l'ETG est d'améliorer

Tableau 3.3 Services Publics Membre de SAPP

Service Public Membre	Status	Abréviation	Pays
Botswana Power Corporation	OP	BPC	Botswana
Electricidade de Moçambique	OP	EDM	Mozambique
Electricity Supply Corporation of Malawi	NP	ESCOM	Malawi
Empresa Nacional de Electricidade	NP	ENE	Angola
Eskom	OP	Eskom	Afrique du Sud
Hidroelectricidade de Cahora Bassa	IPP	HCB	Mozambique
Lesotho Electricity Corporation	OP	LEC	Lesotho
Mozambique Transmission Company	ITC	MOTRACO	Mozambique
NamPower	OP	NamPower	Namibie
Societe Nationale d'Electricite	OP	SNEL	RDC
Swaziland Electricity Company	OP	SEC	Swaziland
Tanzania Electricity Supply Company Ltd	NP	TANESCO	Tanzanie
ZESCO Limited	OP	ZESCO	Zambie
Copperbelt Energy Corporation	ITC	CEC	Zambie
Lunsemfwa Hydro Power Company	IPP	LHPC	Zambie
Zimbabwe Electricity Supply Authority	OP	ZESA	Zimbabwe

SAPP
 OP = Membre Actif
 ITC = Compagnie de Transport Indépendante
 NP = Membre Non-Actif
 IPP = Producteur Independent d'électricité

la capacité et l'efficacité du développement du secteur et de faciliter la planification et le suivi de la mise en œuvre des initiatives, du programme et des projets de l'énergie de la SADC. Essentiellement il sert d'interface entre la SADC et ses autres parties prenantes dans le secteur de l'énergie de la région, y compris le secteur privé et les donateurs.

Conclusion

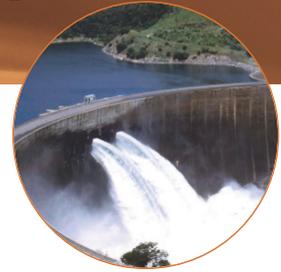
Les activités, plans et discussions de l'énergie renouvelable sont basés sur des politiques primaires telles que le Protocole de la SADC relatif à l'Énergie et le Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional. L'inclusion des femmes et des préoccupations de genre en termes d'accès au paradigme d'énergie renouvelable indique un écart entre les déclarations de politique et la mise en œuvre comme une analyse des cadres institutionnels actuels ci-dessus a indiqué. Il y a donc un écart entre les déclarations sur l'intégration du genre et la prestation sur la stratégie parce que les articles et les sections qui intègrent le genre dans l'énergie et le cadre de politique de l'énergie renouvelable comme ils existent actuellement, ne définissent pas ce que l'intégration implique et pourquoi elle est importante pour le secteur de l'énergie renouvelable.





PRATIQUES EFFICACES D'INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE SEXOSPÉCIFIQUE DANS L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

4



La déclaration en 2012 par l'Assemblée générale des Nations Unies de l'«Année internationale de l'énergie durable pour tous» et l'Initiative du Secrétaire général «Énergie durable pour tous» ainsi que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio 20) tenue la même année ont suscité une réponse mondiale qui reconnaît l'importance de l'énergie, notamment l'énergie renouvelable, et la nécessité de l'accès aux sources de combustibles modernes, propres et renouvelables pour des milliards de personnes dans le monde, en particulier les femmes en tant que principaux utilisateurs finals.

L'égalité entre les sexes et l'inclusion sociale ont concouru de manière considérable à la compréhension totale des effets des programmes d'énergie sur le développement. En mettant l'accent sur l'importance des considérations sexospécifiques au moment d'œuvrer vers l'énergie pour tous, quelques régions, gouvernements et institutions ont agi de manière décisive et ont pris le rôle de chef de file pour élaborer des plans stratégiques destinés à aplanir les inégalités en matière de politiques énergétiques et à documenter les pratiques efficaces. L'Afrique australe peut non seulement tirer des enseignements de ces expériences enrichissantes mais aussi les adopter et adapter. Dès 2007, alors qu'en Afrique de l'Est, le gouvernement ougandais, notamment, a mis en place des stratégies dans sa politique d'énergie renouvelable afin de s'assurer que les femmes jouent un rôle important, en Afrique australe, la politique énergétique nationale révisée de la Zambie a promis une évolution plus équitable dans le secteur de l'énergie.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de quinze membres dont le mandat est de promouvoir l'intégration économique dans tous les domaines d'activité de ses pays membres a élaboré une politique qui priorise les approches axées sur l'égalité des sexes et les femmes dans toutes les facettes du développement de l'énergie et de l'énergie renouvelable dans la Région. La CEDEAO considère que les défis de l'inégalité entre les sexes dans le secteur de l'énergie trouvent leur origine presque entièrement dans l'absence de considérations sexospécifiques dans le processus de planification. La CEDEAO cherche donc à reconnaître les principaux défis et contraintes liés à la parité des sexes dans l'accès à l'énergie à trois niveaux:

- ❖ le niveau politique;
- ❖ le niveau du fournisseur d'énergie, qu'il s'agisse d'un objectif public ou d'un acteur du marché privé ;
- ❖ le niveau du consommateur de l'énergie.

4.1 Politique en matière d'énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest

La CEDEAO considère l'égalité entre les sexes comme un moteur de l'intégration régionale et un objectif de développement d'une importance primordiale visant à transformer l'Afrique de l'Ouest en «une communauté équitable et sûre» dans laquelle les hommes et les femmes jouissent de possibilités égales pour participer à toutes les initiatives de développement, les choisir, les contrôler et en tirer parti.

Au cours des dernières années, la CEDEAO a pris des mesures pour intégrer l'énergie renouvelable dans ses activités et politiques régionales, principalement grâce à la création du Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (ECREEE). Par l'intermédiaire du Centre, la Région a élaboré et est en voie de mettre en œuvre la politique de l'énergie renouvelable de la CEDEAO (EREP) qui vise à universaliser l'accès à l'énergie dans les zones rurales tout en assurant la sécurité énergétique, la durabilité et l'accès.

La politique EREP note en particulier l'importance de l'intégration du genre comme l'un de ses sept objectifs globaux. La politique vise à intégrer la perspective sexospécifique dans les questions liées à l'énergie renouvelable, en particulier celles qui sont associées aux rôles productifs des femmes. La politique énonce que ses options d'énergie renouvelable offriront de nombreuses possibilités d'emploi pour les hommes et pour les femmes aussi bien dans les secteurs industriel et commercial

que dans la gestion et la maintenance de systèmes énergétiques décentralisés et individuels. La politique EREP garantit l'égalité des chances aux femmes et hommes dans l'accès à la formation, au crédit et à des forums pour la prise de décisions locales concernant l'énergie renouvelable.

Un second objectif concerne l'usage de l'énergie domestique et vise à proposer des solutions pour l'énergie de cuisson ménagère grâce à l'utilisation de meilleures poêles de cuisson. Cette politique assure l'accès de l'ensemble de population de la CEDEAO à de meilleures installations de cuisson soit par de meilleures cuisinières ou un meilleur combustible, en passant à des formes modernes d'énergie comme le gaz de pétrole liquéfié (GPL) à l'horizon 2020 qui profiteront aux femmes en tant qu'utilisateurs finals.

La politique EREP comprend les mesures suivantes pertinentes pour les femmes:

- ❖ La politique identifie "l'appui à l'égalité des sexes" et la participation des femmes en tant que principe directeur pour sa mise en œuvre. Les approches participatives seront appliquées.
- ❖ La politique a adopté un objectif concret sur l'énergie de la cuisson (à égalité avec l'électricité) visant à "généraliser la diffusion des cuisinières de haute efficacité (35 pour cent) à la population urbaine à l'horizon 2020."
- ❖ Un objectif de pénétration de 100 pour cent a été fixé pour 2020 et toutes les autres cuisinières qui utilisent d'autres types de combustible seront retirées du marché et leur fabrication interdite à l'horizon 2020.

La politique EREP exige que chaque État membre veille à l'intégration du genre grâce à un plan d'action sexospécifique dans le cadre de la politique nationale en matière d'énergies renouvelables assortie d'objectifs, de résultats, d'activités, etc. Les pays devraient entreprendre des activités de plaidoyer afin d'inclure la politique d'égalité entre les sexes et la vision dans le cadre institutionnel et le Centre ECREEE a été mandaté d'élaborer des lignes directrices pour intégrer les sexospécificités dans les politiques nationales en matière d'énergies renouvelables. Un budget minimum doit être fixé dans les budgets nationaux pour appuyer des initiatives en matière d'énergie renouvelable au profit des femmes.

Le cadre directif, réglementaire et institutionnel autour de l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie gagne du terrain dans la région de la CEDEAO en raison du fait que la CEDEAO a pris des mesures concrètes pour autonomiser les femmes et les hommes équitablement en impliquant les deux parties à contribuer à parts égales aux solutions à la crise de la pauvreté énergétique en vue de répondre aux défis liés à l'accès à l'énergie.

Un résultat de cette stratégie a été le lancement du programme de la CEDEAO sur l'intégration de la dimension sexospécifique dans l'accès à l'énergie (ECOW-GEN) élaboré par le Centre ECREEE comme un programme autonome de la CEDEAO qui vise spécialement à compléter les efforts régionaux destinés à améliorer l'énergie durable pour tous.

Alors que la SADC s'emploie à achever la mise en place du Secrétariat du SACREEE et à définir les objectifs et les cadres de fonctionnement, elle pourrait de même lancer un projet de SACREEE distinct sur l'intégration du genre dans le domaine de l'énergie de la région de la SADC.

À la suite de cette approche par le Centre ECREEE, l'Afrique de l'Ouest a vu un nombre croissant d'États membres commence à intégrer des références à l'égalité entre les sexes dans les dispositions de leur politique énergétique (et/ou l'énergie est reprise dans les politiques de genre). Les ministères nationaux de l'énergie incluent des mécanismes d'intégration du genre qui consistent notamment à intégrer les préoccupations liées à la parité entre les sexes dans le cadre des décisions d'achats afin de s'assurer que les affectations budgétaires de haut niveau reflètent les priorités tant des hommes que des femmes.

Les ministères et les portefeuilles de l'énergie sont requis de compiler des données ventilées par sexe sur les entrepreneurs de l'énergie, les clients de fournisseur et les bénéficiaires du programme en vue d'un suivi, d'une surveillance et d'un contrôle plus efficaces. Pour remplir la condition de compétences techniques spécialisées exigées pour la production de données ventilées par sexe, il a été proposé de créer une Unité focale du genre dans les ministères de l'énergie afin d'assurer concrètement l'intégration de la perspective sexospécifique.

Le document de stratégie du genre de la CEDEAO contient plusieurs principes directeurs qui devraient être respectés à toutes les étapes de la mise en œuvre. L'adoption de ces principes témoigne de la culture générale des politiques des États membres de la CEDEAO. Ces principes comprennent la sensibilité à la parité hommes-femmes des politiques, la participation ouverte, démocratique et

inclusive, la définition claire des responsabilités, la transparence, la collaboration, l'adaptation en termes de mise en œuvre pratique de la politique à aligner sur les priorités de développement nationales et régionales, la projection précise des possibilités et des problèmes locaux qui existent.

Le document de stratégie de genre de la CEDEAO est spécifique quant à la nécessité d'allouer des ressources pour l'intégration du genre dans la formulation de politiques et la législation étant donné que cet exercice sera voué à l'échec s'il n'est pas accompagné par des allocations budgétaires officielles. Les ressources consacrées à l'implémentation de la politique dans chacun des États membres seront une combinaison de budgets nationaux, du financement privé et de l'appui des bailleurs de fonds. En conséquence, des progrès concrets ont été réalisés au niveau national. En dépit du fait que les États membres de la CEDEAO ont dans certains cas des contraintes de ressources humaines et financières, un nombre croissant d'entre eux ont pris des mesures pour intégrer des références à la parité des sexes dans leurs dispositions en matière d'énergie ou leurs politiques de genre, comme le tableau 4.1 l'illustre.

Tableau 4.1 Liens entre l'énergie et le genre dans les politiques des pays de la CEDEAO

	Politique énergétique nationale	Politique de l'énergie renouvelable	Politique de l'efficacité énergétique	Dimension sexospécifique dans les politiques énergétiques	Politique de genre nationale	Lien avec l'énergie dans la politique de genre
Bénin	✓	✗	✗	✗	✓	✗
Burkina Faso	✓	✗	✗	✓	✓	✓
Cap Vert	✓	✓	✓	✗	✓	✗
Cote d'Ivoire	✓	✗	✗		✓	✗
Gambie	✓	✓	✗	✓	✓	✗
Ghana	✓	✓	✗	✗	✓	
Guinée	✓	✗	✗	✗	✓	✗
Guinée Bissau		✗	✗		✓	
Liberia	✓	✓	✓	✓	✓	✗
Mali	✓	✗	✗	✗	✓	✗
Nigeria	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Sénégal	✓	✓	✗	✗	✓	✗
Sierra Leone	✓	✗	✗	✓	✓	
Togo	✗	✗	✗	✗	✓	✓

ECREE

4.2 Programme de la CEDEAO sur l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie

Le programme de la CEDEAO sur l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie (ECOW-GEN) a été créé en 2013 avec pour mandat d'orienter les États membres de la CEDEAO dans la direction de l'intégration de la dimension sexospécifique dans la formulation de politiques, la rédaction législative, le projet d'énergie et la conception et la mise en œuvre de programmes, avec l'intention de promouvoir la parité dans le développement de l'énergie, l'égalité d'accès aux ressources et une contribution égale à la prise de décisions qui façonnent et influencent l'expansion de l'énergie en Afrique de l'Ouest.

Pour institutionnaliser les interventions en cours de mise en œuvre par l'intermédiaire du programme ECOW-GEN, le Centre ECREEE a fait équipe avec le Département des affaires sociales et du genre de la CEDEAO et formulé une politique qui engage les États membres à prendre des mesures concrètes en vue de l'élimination de toutes les formes d'inégalité dans la production et la consommation d'énergie dans la région de la CEDEAO.

La vision globale de la politique de la CEDEAO sur l'intégration de la dimension genre dans l'accès à l'énergie est un monde où les hommes et les femmes jouissent de l'accès égal aux services énergétiques modernes qui sont facilement accessibles, abordables et contribuent aux niveaux

Appareils de cuisson écoénergétiques autonomisant les femmes du Burkina Faso

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a établi un partenariat fructueux avec certains secteurs au Burkina Faso pour collaborer avec le secteur de la brasserie de bière traditionnelle, principalement dirigé par des femmes, et a installé plus de 1.000 poêles économes en énergie afin non seulement de promouvoir des technologies propres mais aussi d'assurer le travail sûr et décent.

L'intervention de l'ONUDI au Burkina Faso est axée sur l'élaboration de quatre groupes de femmes brasseurs de bière pour générer des gains collectifs et faciliter leur intégration dans la chaîne de valeur locale. Outre l'accroissement de la productivité et l'efficacité énergétique, le projet a permis d'améliorer les conditions sanitaires et environnementales de plus de 1.600 femmes. En fournissant des réchauds économes en énergie et en réduisant la quantité de bois de chauffe consommée de 40 à 50 %, le projet a réduit la fréquence de la vulnérabilité et le risque de violence physique et sexuelle faite aux femmes et aux filles au moment de la collecte de bois de chauffe.

Le projet a également accru les bénéfices et les revenus des femmes en assurant leur autonomisation économique et en améliorant leur statut social au sein de la communauté. Pour s'assurer que le projet offre un flux de revenus fiables et continus, une ligne de crédit a été établie pour permettre aux femmes d'acheter des appareils de cuisson écoénergétiques. Le financement est assuré par une banque régionale africaine et mis en œuvre par une institution financière locale.

Groupe des femmes de Ndam Lo

L'une des réussites de l'autonomisation économique des femmes grâce à l'accès à des projets d'énergie renouvelable est le Groupe d'autonomisation économique des femmes de Ndam Lo au Sénégal. En 1994, le groupe a intégré le projet de l'ONUDI de l'intégration des femmes dans le développement économique du Sénégal.

Le partenariat avec l'ONUDI a donné lieu à l'établissement d'usines semi-industrielles solaires pour le séchage des fruits et légumes que le groupe exporte actuellement vers divers pays d'Europe, y compris la Suisse. Ce succès est directement imputable à l'accès des femmes aux installations de séchage industrielles et plusieurs sessions de formation pour renforcer leurs capacités et améliorer leurs compétences en gestion.

Les femmes de Ndam Lo ont développé leur capacité entrepreneuriale et fabriqué des produits qui respectent les normes du marché international. Toutes les femmes sont maintenant alphabétisées et en mesure de lire les contrats liés au travail, de tenir des comptes et de prendre part à des foires commerciales internationales. Presque chaque femme du village a rejoint le groupe et a ainsi été autonomisée en raison de l'accès accru à l'énergie renouvelable.

Adapted from Women's Economic Empowerment Through Energy Access in the Mano River Union Sub-Region, 2013

élevés de la qualité de vie et de développement économique. C'est le premier instrument de politique régionale qui vise à combler les écarts entre les sexes dans le secteur de l'énergie, à accroître la sensibilisation et la compréhension des décideurs à propos des politiques sensibles au genre, à accroître les occasions d'affaires et à encourager l'information, l'éducation et la communication entre les États Membres au sujet du genre et de l'énergie.

Cette politique tient compte des intérêts de tous les États membres, notamment leurs objectifs de développement à long terme et présente des objectifs concrets et un calendrier pour sa mise en œuvre. L'adoption de cette politique d'intégration du genre dans l'accès à l'énergie engage les États membres de la CEDEAO à des actions limitées dans le temps destinées à redresser les inégalités entre les sexes dans la Région en ce qui concerne le développement de l'énergie.

4.3 Alliance de l'Afrique de l'Ouest pour la cuisson propre

Conformément à ses objectifs de promouvoir l'accès à l'énergie, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, le Centre ECREEE a lancé une initiative régionale sur l'énergie de cuisson appelée l'Alliance de l'Afrique de l'Ouest pour la cuisson propre (WACCA). L'Alliance a élaboré un plan d'action pour 2012 qui a été adopté par les ministères nationaux de la CEDEAO en 2014 comme un programme dirigé par le Centre ECREEE. L'Alliance vise à faciliter l'accès par toutes les populations de la CEDEAO à des combustibles et des appareils de cuisson efficaces, durables et modernes à l'horizon 2030.

Le Plan d'action de l'Alliance WACCA comprend des actions spécifiques en matière de genre et reconnaît l'intégration du genre dans la planification et la mise en œuvre des activités comme étant essentielle pour l'atteinte de ses objectifs. Les femmes sont identifiées non seulement comme principaux utilisateurs finals de combustibles et de technologies de cuisson, mais aussi comme principales actrices dans la mise en œuvre des politiques et des cadres réglementaires des initiatives de cuisson propre dans la région de la CEDEAO. Le plan améliore également le renforcement des capacités dans les initiatives de cuisson propre, soutient et harmonise les normes et les pratiques d'étiquetage, et favorise le réseautage et le partage des connaissances en termes de technologies et d'innovations.

À la suite de l'initiative WACCA l'ÉCO-GEN, les États membres de la CEDEAO prennent des mesures concrètes pour développer des projets qui favorisent l'accès des femmes à des projets énergétiques, en exploitant le rôle central que les femmes jouent dans la fourniture et l'usage de l'énergie.

4.4 Programme africain d'accès aux énergies renouvelables: de la sensibilisation à l'action

Le programme africain d'accès aux énergies renouvelables (AFREA) de la Banque mondiale a été créé en 2009 pour appuyer un accès accru aux services énergétiques en Afrique sub-saharienne et a mis à l'essai diverses approches, développé des ressources analytiques, et a collaboré avec les gouvernements pour intégrer les considérations sexospécifiques dans des opérations d'accès aux sources énergétiques existantes et nouvelles.

Le programme AFREA pilote en matière de genre et d'énergie a été lancé en 2010 afin de promouvoir un meilleur accès aux énergies modernes en Afrique sub-saharienne avec l'objectif de

développer et d'intégrer les bonnes pratiques dans l'application d'une approche sexospécifique aux politiques et projets en vue de l'accès à l'énergie. Les pays participants sont le Sénégal, le Mali, le Bénin, la Tanzanie, le Kenya et la Zambie alors que les travaux préparatoires sont en cours au Libéria et au Mozambique.

En 2014, le programme AFREA a établi un programme en matière de genre et d'énergie fondé sur l'hypothèse que "les femmes et les filles sont touchées de façon disproportionnée par le manque d'accès à des services énergétiques modernes". Le programme est une initiative transversale destinée à intégrer les préoccupations sexospécifiques dans les travaux de l'AFREA ainsi que le travail des agences d'énergie rurale dans la Région.

L'objectif du programme en matière de genre et d'énergie de l'AFREA est d'augmenter l'adoption des approches sexospécifiques dans les projets énergétiques en Afrique grâce à un appui technique, au renforcement des capacités internes pour l'intégration du genre dans les opérations énergétiques, le développement des connaissances et l'amélioration du suivi et de l'évaluation (Seck, 2012). Les principaux produits seront l'élaboration d'une méthodologie pour l'intégration du genre dans les projets énergétiques en Afrique et l'établissement d'un réseau d'experts aux niveaux local, régional et mondial. La phase II devrait élargir le champ des activités au-delà de l'accès à l'énergie pour inclure les infrastructures d'électricité, des projets de promotion des services publics nationaux et projets de réforme politique.

Le programme a établi des liens entre les spécialistes des questions sexospécifiques et la communauté de l'énergie aux niveaux national et régional, facilité la collaboration institutionnelle avec les agences d'énergie rurale et des équipes de travail en matière d'énergie et favorisé le passage du dialogue sur le genre de la sensibilisation à l'action. En Tanzanie, le programme appuie les femmes rurales grâce à la technique de production de biogaz à partir de la bouse de vache. Cette technique a considérablement réduit le coût associé à l'obtention de combustibles issus de la biomasse.

Les agences nationales d'énergie et les fournisseurs de services au Sénégal, en Tanzanie, au Kenya et au Mali mettent au point des méthodologies pour intégrer la perspective sexospécifique dans la conception des projets et des stratégies. Le programme AFREA a en particulier permis au Mali et à la Tanzanie d'identifier les points focaux et d'élaborer des plans d'action. Généralement, les plans d'action en matière de genre sont axés sur :

- la construction d'un bureau chargé du genre et un point de référence au sein des agences d'énergie qui peuvent fournir un soutien sexospécifique aux activités de projet;
- la formation dans la sensibilisation au genre pour renforcer les capacités en approches sensibles au genre à la formulation des politiques énergétiques;
- la réalisation des évaluations en matière de genre et l'examiner des portefeuilles des projets en cours pour l'intégration du genre, au besoin;
- la promotion des interventions locales et la collaboration avec les bénéficiaires du projet pour identifier les besoins communautaires des hommes et des femmes, et les groupes sont identifiés pour le partage d'informations.

Conclusion

Le Programme de la CEDEAO sur l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie a atteint ses résultats par le biais d'initiatives concrètes entreprises en partenariat avec le Centre ECREEE pour guider les États membres dans l'intégration du genre dans la formulation de politiques, la rédaction législative, la conception et la mise en œuvre de projets et de programmes d'énergie dans le but de promouvoir l'égalité dans le développement de l'énergie grâce à l'accès égal aux ressources et à une contribution égale aux processus décisionnels qui façonnent et influencent l'expansion de l'énergie en Afrique de l'Ouest.

L'initiation pratique du dialogue politique au-delà des déclarations politiques sur l'équité entre les sexes et l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie renouvelable par le Centre ECREEE en collaboration avec les gouvernements, les partenaires, les parties prenantes et les femmes à tous les niveaux dans une série d'engagements de haut niveau et communautaires a conduit à l'adoption par les États membres des cadres directifs clairs. Les pays d'Afrique de l'Ouest sont à différents stades de la création de bureaux d'énergie et de la nomination des personnes focales chargées du genre avec des allocations budgétaires et des mécanismes de suivi, appelant des initiatives concrètes dans lesquelles les femmes accèdent aux meilleures solutions énergétiques et gagnent leurs vies.

5



AVANTAGES DE L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE



Un nombre considérable d'éléments de preuve ont démontré que l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie renouvelable améliore l'efficacité des résultats, en s'inspirant d'un groupe plus large de participants, avec plus d'avantages tant pour les femmes que pour les hommes. Les projets allant de la cuisson et l'accès à l'énergie, à la construction des infrastructures électriques et pétrolières, aux politiques et à la planification énergétiques, commencent à démontrer comment l'opérationnalisation des approches sexospécifiques peut améliorer les rendements et accroître les prestations. L'élimination de la pauvreté, la hausse de la production alimentaire accrue, l'amélioration de la santé et de l'éducation, l'augmentation de possibilités économiques, la sécurisation de l'environnement et l'autonomisation des femmes sont des facteurs essentiels qui peuvent être abordés à travers l'intégration du genre dans des initiatives d'énergie renouvelable.

5.1 Amélioration des moyens de subsistance

Pour l'intégration du genre dans le secteur de l'énergie renouvelable, les besoins des femmes peuvent être classés comme pratiques (assurant la survie quotidienne), productifs (génération de revenus) et stratégiques (les femmes changent de positions dans la société pour jouir d'une plus grande égalité avec les hommes, vers l'autonomisation dans tous les sens). L'aspect pratique signifie, notamment, les lampes du foyer, de meilleures poêles pour usage domestique, un meilleur approvisionnement en bois de chauffe et de meilleures technologies.

L'aspect productif améliore la génération de revenus, notamment par le biais de meilleures technologies telles que des installations de séchage alimentaire et des machines à coudre électriques, et de meilleures compétences et connaissances telles que les stratégies de commercialisation de meilleurs appareils de cuisson; et stratégique dans le sens qu'il y a

Tableau 5.1 L'énergie répond aux besoins et aux problèmes des femmes

Forme d'énergie	Besoins et problèmes		
	Besoins pratiques	Besoins productifs	stratégiques
Électricité	<ul style="list-style-type: none"> Pompage de l'approvisionnement en eau, réduisant ainsi le besoin de la transporter. Moulins pour meuler; Éclairage pour améliorer les conditions de travail à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des possibilités d'activités dans la soirée; Assurer la réfrigération pour la production et la vente des aliments; Du courant électrique pour des entreprises spécialisées telles que la coiffure et les cafés internet. 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation des rues pour permettre participation à d'autres activités (notamment des cours du soir et des réunions de groupes de femmes); Ouverture d'horizons grâce à la radio, la télévision et l'internet.
Une meilleure biomasse (technologie d'approvisionnement et de conversion)	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la santé par l'usage de meilleures poêles; Moins de temps et d'efforts pour ramasser et transporter le bois de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de temps consacré à des activités productives; Coût inférieur de la chaleur industrielle pour des activités génératrices de revenus; 	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle des forêts naturelles dans des cadres de gestion de la foresterie communautaire.
Mécanique	<ul style="list-style-type: none"> Meulage et broyage Transport et conservation de l'eau et des cultures dans des pots. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmente la diversité des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Le transport permet l'accès à des possibilités commerciales et sociales ou politiques.

l'éclairage dans les rues, permettant aux femmes une plus grande liberté de mouvement après la tombée de la nuit. Le tableau 5.1 donne des exemples de la façon dont les différentes formes d'énergie peuvent répondre aux différents types de besoins.

L'énergie peut entraîner la réduction de la pauvreté en augmentant les revenus, améliorant l'efficacité énergétique des microentreprises, ou en ouvrant de nouvelles possibilités d'entreprise. La participation égale des femmes et des hommes dans des projets d'énergie renouvelable accorde aux femmes la possibilité d'acquérir de précieuses connaissances sur les conditions locales et concourt à la conception de mécanismes de services énergétiques.

Reconnaissant que les femmes rurales peuvent avoir des lacunes dans les connaissances des composantes électroniques et manquer de compétences avec les outils nécessaires pour travailler avec ces composantes, les projets tels que celui des lampes à piles produites par les femmes dans les régions rurales du Bangladesh ont donné une formation appropriée pour garantir la production de lampes fiables. La formation a également été assurée dans la comptabilité et la tenue de livres, la commercialisation, les ventes et l'exploitation de services de recharge de batteries, donnant ainsi aux femmes la possibilité de bâtir leur confiance sur la façon de faire des activités pratiques. La participation égale des femmes et des hommes à des sessions de formation permet de créer un environnement où les femmes n'ont pas peur de commettre des erreurs ou de poser des questions.

Vu que la promotion des technologies des énergies renouvelables a intégré le genre, elle peut accroître l'accès à des services énergétiques modernes dans les zones rurales qui actuellement n'ont pas accès à l'électricité du réseau. Le passage direct à des systèmes d'énergies renouvelables à plus petite échelle tels que les systèmes autonomes d'énergie éolienne et solaire peut offrir aux collectivités de l'énergie abordable, favoriser la productivité et concourir à la création d'emplois en autonomisant les entreprises pour les zones pauvres aussi bien rurales qu'urbaines. Dans le même temps, les systèmes d'énergie renouvelable à grande échelle basés sur l'hydroélectricité, la biomasse moderne propre, l'énergie géothermique, l'énergie éolienne ou solaire peut diversifier l'approvisionnement énergétique, réduire les importations d'énergie et présenter d'importants gains environnementaux locaux et mondiaux (ONUDI, 2009).

Grâce à des interventions qui utilisent des formes modernes de technologies d'énergie renouvelable, la pollution de l'air domestique sera finalement réduite. Les lampes à piles que les femmes produisent dans les régions rurales du Bangladesh ont amélioré l'éclairage et la qualité de l'air intérieur des foyers ruraux en remplaçant les lampes traditionnelles au kérosène par des lampes à tube fluorescent modernes qui fonctionnent sur batterie. Ces lampes de batterie ont l'avantage à l'égard des lampes au kérosène de réduire le risque d'incendie ainsi que l'élimination de la fumée et d'autres émissions qui ont des répercussions défavorables sur la santé, notamment des décès et des maladies causées par la pollution de l'air intérieur.

Les aliments préparés avec des formes modernes d'énergie renouvelable deviennent plus sûrs à consommer pour la famille, entraînant une réduction des maladies, en particulier pour les maladies infantiles. Les combustibles d'énergie renouvelable modernes réduisent non seulement les risques de santé pour les femmes, qui sont les principaux utilisateurs de combustibles de la biomasse, mais aussi la pollution de l'environnement qui a des répercussions profondes sur les femmes dans les zones rurales et péri-urbaines lesquelles ont moins de capacités, de compétences et de ressources pour s'adapter. Comme les femmes représentent la plus grande proportion des agriculteurs de subsistance dans la Région, les changements climatiques causés par les émissions de la biomasse accroîtront leurs niveaux de pauvreté. Assurer l'accès aux technologies d'énergie renouvelable pour aussi bien les hommes que les femmes permettra d'alléger la pression sur les ressources naturelles, de réduire la déforestation et la dégradation des terres.

Les femmes dans les zones rurales et urbaines comptent beaucoup sur les combustibles de la biomasse pour la cuisson des aliments, l'éclairage et le chauffage dans les ménages et dans les petites entreprises. L'usage de ces combustibles de la biomasse, comme le bois de chauffe, entraîne la déforestation qui a un certain nombre de conséquences telles que l'érosion des sols, le changement climatique, la perte de la biodiversité, une augmentation des émissions de gaz à effet de serre et la perturbation des cycles d'eau, entre autres.

L'intégration du genre dans les projets d'énergie renouvelable peut améliorer les conditions de vie des hommes, des femmes et des enfants. À titre d'exemple, le projet *Upesi* mis en œuvre dans l'ouest du Kenya a été lancé en vue de promouvoir l'adoption de cuisinières plus efficaces dans les régions rurales. À travers le projet, les conditions de vie et de travail des femmes ont amélioré en permettant à un nombre important et croissant de femmes et de familles de bénéficier de poêles à bois économes en combustibles. Le projet a collaboré avec des groupes de femmes dans la conception et l'essai sur le terrain de la poêle. Les femmes ont été formées dans la production, la distribution et l'installation de la poêle. Les compétences en commercialisation ont été améliorées, et ainsi, la capacité de gagner des revenus à partir des activités liées à la poêle. Plus de 16.000 poêles ont été installées, fournissant une occasion importante pour les femmes de gagner un salaire relativement bon qui bénéficie aux familles et relève leur statut social.

5.2 Amélioration de la prestation de services sociaux

L'intégration du genre dans le secteur de l'énergie renouvelable contribue à la prestation de services sociaux, à la santé et à l'éducation. L'accès à l'électricité réduit le taux de mortalité maternelle à travers l'approvisionnement en électricité ou d'autres formes d'énergie renouvelable modernes dans les cliniques et les hôpitaux, en particulier dans les zones rurales. Cela réduit le risque de mortalité maternelle et infantile grâce à l'augmentation de l'éclairage dans les pavillons lors de l'accouchement durant la nuit et à l'usage du matériel de pointe. L'accès aux énergies renouvelables concourt à l'amélioration de l'éducation lorsque les filles et les garçons ont accès à l'éclairage pour leurs études.

5.3 Accès aux services énergétiques modernes

Les énergies renouvelables peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration de l'accès à des services énergétiques modernes qui libèrent le temps des femmes consacré aux tâches domestiques, facilitent l'apprentissage et la lecture à domicile, permettent d'accéder à l'éducation des médias et la communication dans les écoles et à domicile, atténuent les répercussions de la pollution de l'air intérieur sur les femmes, permettent d'accéder à de meilleurs équipements médicaux pour les soins maternels, notamment la réfrigération et la stérilisation, et facilitent des activités génératrices de revenus, qui contribuent à l'amélioration de l'équité entre les sexes. En adoptant une approche sexospécifique, les fournisseurs d'énergie renouvelable peuvent accroître leur clientèle potentielle et la durabilité dans l'utilisation de leurs technologies.

Conclusion

L'intégration du genre dans les énergies renouvelables a un certain nombre d'avantages qui améliorent les moyens de subsistance des femmes et des hommes. Comme il a été noté plus haut, l'accès à des services énergétiques modernes libère le temps des femmes et des filles pour se concentrer sur d'autres activités économiques et sociales telles que l'investissement dans l'entrepreneuriat et les activités éducatives. L'usage de l'énergie propre accorde aux femmes, hommes et enfants une bouée de sauvetage des conditions potentiellement dangereuses associées à des formes traditionnelles de la biomasse.





La région de la SADC a déjà pris la décision et l'engagement politiques d'intégrer la parité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la politique régionale, comme l'indique le Plan indicatif stratégique de développement régional (RISDP), repris dans le Cadre stratégique de mise en œuvre sur le genre et le développement (SIF) appuyé par la politique de la SADC en matière de genre et une gamme d'autres engagements pris aux échelons régional et international.

C'est la transition de la volonté politique à la prise de mesures concrètes qui présente le défi à relever dans des projets énergétiques en Afrique australe parce que souvent il n'existe aucun lien entre les références aux femmes ou au genre dans le cadre directif et institutionnel régissant le secteur dans la Région. Les efforts visant l'intégration du genre énoncés dans le Plan indicatif stratégique de développement régional, le Protocole sur l'énergie et la Trousse d'intégration du genre de la SADC n'ont pas eu beaucoup d'impact, principalement en raison de l'absence d'un cadre propice global sous forme d'une stratégie clairement définie comme le Programme de la CEDEAO sur l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie (ECOW-GEN).

Vu qu'il a déjà été établi qu'une approche sexospécifique conduit à une plus grande efficacité énergétique, Pool énergétique d'Afrique austral (SAPP), l'Association régionale de régulateurs d'électricité d'Afrique australe (RERA) et le Centre de la SADC pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (SACREEE) devraient se positionner comme catalyseurs pour la parité des sexes et les réponses adaptées au genre pour le renforcement des capacités, l'évaluation et l'affectation des ressources, la gestion des connaissances et la promotion de l'investissement pour la réalisation de l'intégration régionale par le biais de l'accès aux solutions d'énergie verte.

Le placement stratégique des femmes au cœur de l'énergie renouvelable et de l'accès à l'énergie dans la Région assureront la réussite au mandat de fournir une réponse aux besoins des États membres de la SADC à l'égard du développement et de la mise en œuvre des technologies d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique conformément aux tendances continentales et internationales.

6.1 Examen du contexte régional

Alors que le Centre SACREEE et l'Association RERA consolident leurs activités à cet égard, ces institutions sont encouragées à adopter une attitude délibérée sur la dotation en personnel pour l'intégration du genre. La SADC peut s'inspirer du travail du Centre ECREEE dont les définitions de politiques en Afrique de l'Ouest ont conduit à un dialogue dont les résultats transcendent les déclarations politiques pour susciter une prise de conscience et une compréhension commune de la dynamique du visage sexospécifique de l'énergie. La dotation en personnel pour l'intégration du genre permettra de s'assurer que les préoccupations sexospécifiques de la Région sont intégrées dans les projets de politiques et de cadres de ces institutions clés.

Une politique et une vision sexospécifiques organisationnelles adoptées par les conseils d'administration de ces institutions accorderont aux projets un mandat évident pour l'intégration du genre. De cette façon, les documents de planification de projets incluront clairement les engagements à la parité des sexes et les produits attendus de manière à s'assurer que les questions de l'égalité entre les sexes sont prises en compte dans la planification, l'affectation des ressources et le suivi ainsi que dans les manuels de formation, les rapports et d'autres publications. Ce type de planification institutionnelle a la capacité de stimuler ensuite une revue régionale contextuelle de la situation des énergies renouvelables et la façon dont les hommes et les femmes accèdent aux différents produits offerts pour combler les déficiences énergétiques dans les différents États membres.



6.3 Affectation et suivi des ressources

Au fur et à mesure que le plan d'action sur l'égalité des sexes est élaboré, il est essentiel que le cadre énonce clairement une méthode pour l'affectation des ressources et la budgétisation de l'exercice d'intégration. Les efforts visant l'intégration du genre ne sont pas susceptibles d'être durables à moins qu'une enveloppe budgétaire globale soit affectée à l'ensemble de l'exercice. Les consultations, les exercices de cartographie de la stratégie et la production des livres blancs nécessitent un budget. Des mécanismes de suivi et d'évaluation pour suivre de près la mise en œuvre du plan d'action sur le genre aux niveaux national et régional devront être élaborés pour suivre les progrès et documenter les réussites en vue d'éclairer les futurs plans stratégiques. Les incitations à la reddition de comptes devront être créées au niveau tant national que régional.

6.4 Établissement de bureaux d'énergie et de points focaux du genre en matière d'énergie

Le nouveau Centre SACREEE est encouragé à promouvoir la création des unités ou de bureaux genre en matière d'énergie dans les ministères compétents des États membres. Comme nous l'avons constaté dans les exemples des pays de l'Afrique de l'Ouest qui ont adopté la politique ECOW-GEN en établissant ces bureaux, l'utilité de ces entités coordonnées par les points focaux désignés sur la base d'une expertise pertinente est qu'elles créent des programmes de plaidoyer en faveur de la sensibilisation générale à l'importance de l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie. En assurant le lien critique entre les décideurs et les collectivités, ils

- génèrent des indicateurs sensibles à la parité des sexes pour le secteur de l'énergie;
- compilent des informations afin d'améliorer la disponibilité des statistiques ventilées par sexe aux différentes parties prenantes et leur utilisation;
- produisent des statistiques sensibles différences entre les sexes.

Dans la SADC, la présence de bureaux réduira sensiblement l'écart entre les déclarations au sujet de l'intégration du genre et les politiques du Protocole sur l'énergie, le RISDP, le RIDMP et leur valeur de l'implémentation de la stratégie en raison des mesures de suivi prises par les personnes focales du genre à travers l'interprétation et l'application pratique des programmes et des projets.

6.5 Stratégie de communication.

Alors que le Plan d'action sur le genre initié par le Centre SACREE sur les énergies renouvelables est élaboré, il est également important qu'une stratégie de communication soit établie au début des cycles de projets et utilisée au cours de toutes les phases. La stratégie sera utile pour mobiliser les États membres et les parties prenantes intéressées par l'échange de connaissances pour apprécier le processus et les résultats souhaités et escomptés de l'intégration de la stratégie dans des interventions au niveau national et comment ces efforts nationaux contribueront à la réalisation des objectifs de l'intégration et de la coopération régionales.

6.6 Participation à des marchés de l'énergie renouvelable

La libéralisation des marchés de l'énergie ouvre de nouvelles possibilités pour la fourniture de services énergétiques. Les entreprises de services d'énergie renouvelable se multiplient, dont plusieurs opèrent dans les zones rurales où elles offrent la possibilité de générer de bons revenus. Les États membres de la SADC doivent veiller à l'inclusion des femmes dans ces possibilités. Les personnes focales du genre des États membres peuvent collaborer avec des organes faitiers régionaux pour surmonter la notion selon laquelle les femmes ne sont pas intéressées aux questions techniques. Les femmes doivent être dotées de connaissances, de la confiance et de ressources physiques nécessaires pour rendre leurs contributions efficaces. Une approche holistique s'avère nécessaire pour impartir des compétences techniques et entrepreneuriales. Les exemples des femmes au Burkina Faso et ailleurs en Afrique cités au

chapitre 4 démontrent que les femmes sont déjà des entrepreneurs dans le secteur de l'énergie comme le témoignent un certain nombre de programmes sur des poêles de cuisson et d'initiatives d'énergie solaire dans cette Région.

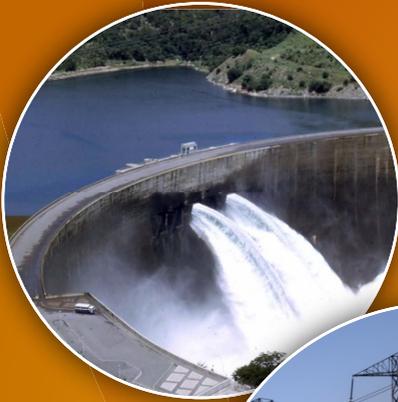
Conclusion

Il est préconisé que lorsque les grandes institutions dans le domaine de l'énergie renouvelable dans la SADC, comme le Centre SACREEE, mettent en place leurs secrétariats, elles examinent la possibilité de les doter en personnel pour l'intégration du genre, de bureaux et de nommer des points focaux du genre avec des mandats clairs pour intégrer la parité entre les sexes et renforcer les capacités des employés, appuyés par les budgets nécessaires. Vu que l'objectif principal des institutions telles que la RERA et le SACREEE est de répondre aux besoins des États membres de la SADC en ce qui concerne le développement et la mise en œuvre de technologies d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique tout en s'adaptant à des engagements pris à l'échelle internationale, il est essentiel que ces institutions se positionnent pour la production concrète de réponses adaptées au genre dans leur mandat d'implémenter la gestion des politiques, le renforcement des capacités, l'évaluation et l'allocation de ressources, la gestion des connaissances et la promotion de l'investissement pour la réalisation de l'intégration régionale grâce à l'accès aux solutions d'énergie verte.



RÉFÉRENCES

- AFREA, 2014. *Gender and Energy*. Dakar, Senegal
- African Union Commission, 2015. *Agenda 2063: The Africa We Want*, Final Edition. Addis Ababa
- BPC, 2011. *Gender Mainstreaming in the Botswana Power Corporation*. Gaborone, Botswana
- Clancy J, 2000. *Gender Equity and Renewable Energies*. University of Twente, Netherlands
- ECA, 2006. *Sustainable Energy: A Framework for New and Renewable Energy in Southern Africa*. Economic Commission for Africa, Southern Africa Office
- ECOWAS, 2013. *ECOWAS Renewable Energy Policy*. Abuja, Nigeria
- IISD, 2013. *Measuring Progress Towards Sustainable Development Goals*. Manitoba, Canada
- IRENA, 2013. *Southern African Power Pool: Planning and Prospects for Renewable Energy*. IRENA, Abu Dhabi
- Mabebe-Wright, 2012. *Who has access to renewable energies in Africa?* Gaborone, Botswana
- REN21, 2015. *SADC Renewable Energy and Energy Efficiency Status Report*. REN21, Paris
- REN21, 2012. *Renewable Energies Global Status Report*. REN21 Secretariat, Paris
- SADC, 2015. *SADC Regional Indicative Strategic Development Plan – Revised*. SADC, Gaborone
- SADC, 2013. *SADC Statistical Yearbook*. SADC Secretariat, Gaborone
- SADC, 2012. *Regional Infrastructure Development Master Plan: Energy Sector Plan*. SADC Secretariat, Gaborone
- SADC, 2008. *Protocol on Gender and Development*. SADC Secretariat, Gaborone
- SADC, 1992. *SADC Treaty*. SADC Secretariat, Gaborone
- SADC, 1996. *Protocol on Energy in the Southern African Development Community Region*. SADC Secretariat, Gaborone
- SADC, SARDC, 2016. *SADC Energy Monitor*. Gaborone, Harare
- SADC, SARDC, 2015. *Mainstreaming Gender in the SADC Energy Sector*. Energy Policy Brief No. 12. *Southern Africa Today/SADC Today*, Vol 18 No. 4 June 2016. SADC, SARDC, Gaborone, Harare
- SADC, SARDC, 2013. *SADC Gender Monitor 2013: Women in Politics and Decision-Making Positions*. Gaborone, Harare
- SADC, SARDC, 2012. *UN Sustainable Energy for All*. *Southern Africa Today/SADC Today*, Vol 14 No. 2. February 2012. Gaborone, Harare
- SADC, SARDC, 2010. *SADC Energy Thematic Group Bulletin*, Issue 4. Gaborone, Harare
- SARDC, 2008. *Beyond Inequalities: Women in Southern Africa*. SARDC, Harare
- UNDP, 2012. *Gender and Energy, Gender and Climate Change Africa*. Policy Brief 3
- UNIDO, 2014. *Guide On Gender Mainstreaming Energy and Climate Change Projects*. UNIDO, Vienna
- ZAMCOM, SADC, SARDC, 2015. *Energy*, Chapter 6 in *Zambezi Environment Outlook 2015*, Harare, Gaborone



Austrian
Development Cooperation